

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON T E R R I T O I R E D E P R O J E T S
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Seance du 3 mars 2026 Sous la presidence de M. Michel HABIG, President Secetaire de seance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

1. Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L 2121-15 du CGCT, au debut de chacune de ses séances, l'organe deliberant nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secretaire. Il peut s'adjoindre des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans prendre part aux deliberations.

Le Comite Directeur,

Après en avoir delibere,

Decide de :

DESIGNER M. Francis KLEITZ, secretaire de séance, assiste de LEMPEREUR Eric et TRAINA Stephanie en tant qu'auxiliaires.

Deliberation adoptee à l'unanimité des suffrages exprimes

Le Président
Michel HABIG

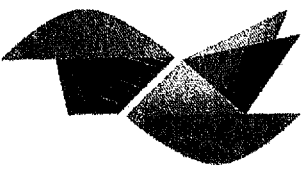


Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TE R R I T O I R E D E P R O J E T S
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	seance du 3 mars 2026 Sous la presidence de M. Michel HABIG, President Secetaire de seance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

2. Approbation du procds-verbal de la séance du Comity Directeur du 29/01/2026

Le proces-verbal de la séance du 29/01/2026 a été transmis aux membres du comité directeur prealablement \$ la présente séance.

Le Comlte Directeur,

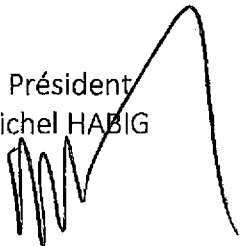
Après en avoir delibere.

Decide de :

APPROUVER le proces-verbal de la séance du 29/01/2026

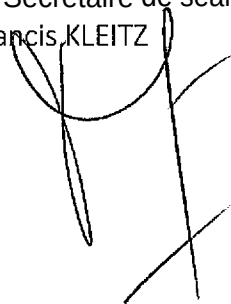
Deliberation adoptee à l'unanimité des suffrages exprimes

Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026
Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.1. Compte de gestion de l'exercice 2025

Le Président rappelle que le compte de gestion est un document de synthèse qui rassemble toutes les écritures comptables du budget principal, en dépenses et en recettes, réalisées au cours de l'exercice. Il est dressé par le comptable de la collectivité, en l'occurrence le Chef du service de gestion comptable (SGC) de Guebwiller.

Le compte de gestion 2025 établi par ce dernier est conforme au compte administratif dressé par le Président (voir point suivant).

Au vu du budget primitif de l'exercice 2025 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, du détail des dépenses effectuées, des bordereaux des mandats, des bordereaux des titres de recettes, du compte de gestion dressé par le SGC, et après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le comité directeur,

Vu l'article L1612-12 du CGCT

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 ci-annexé

Considérant la régularité des écritures du compte de gestion du budget principal de Monsieur le Trésorier

Après en avoir délibéré,

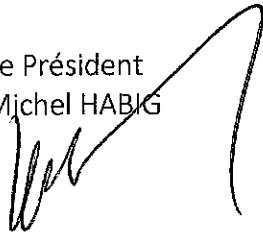
Décide de :

- DECLARER que le Compte de Gestion 2025 dressé par le Trésorier concernant le budget principal du syndicat mixte n'appelle aucune observation ni réserve de sa part

- **APPROUVER** le Compte de Gestion de l'exercice 2025 du budget principal du syndicat mixte
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026
Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Christophe LALAGUE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 22/01/2026

Population 68811
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	Etat III-1 29
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPT-EGESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ETAT : I-1 -

BILAN SYNTHETIQUE
(En Milliers d'Euros)

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	188,37
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-0,66
Autres immobilisations incorporelles	151,54	Réserves	145,06
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	178,49
Terrains		Résultat de l'exercice	22,03
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	533,29
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres	9,78	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	161,32	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,49
Stocks		Autres dettes non financières	0,18
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	0,67
Trésorerie	372,63	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	372,63	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	0,67
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	533,96	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	533,96

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations



BILAN (en Euros)

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		535 781,98	384 242,04	151 539,94	85 493,42
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		9 271,52	9 271,52		438,00
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		50 206,45	40 422,54	9 783,91	10 244,31
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		595 259,95	433 936,10	161 323,85	96 175,73

BILAN (en Euros)

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,50		0,50	9 777,20
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		0,50		0,50	9 777,20
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		372 633,48		372 633,48	396 349,17
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		372 633,48		372 633,48	396 349,17
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		967 893,93	433 936,10	533 957,83	502 302,10

BILAN (en Euros)

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		72 040,09	71 879,58
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		116 330,00	106 404,00
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-663,32	-663,32
RÉSERVES		145 060,81	145 060,81
REPORT A NOUVEAU		178 490,48	146 988,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		22 027,22	31 502,06
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		533 285,28	501 171,55

BILAN (en Euros)

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		491,96	869,97
Dettes fiscales et sociales			249,10
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		180,59	11,48
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		672,55	1 130,55
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		672,55	1 130,55
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		533 957,83	502 302,10

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		0,40
Participations	452,96	447,57
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	6,07	9,15
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	459,03	457,12
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	61,71	57,04
Charges de personnel	243,08	226,53
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	1,26	5,19
Impôts et taxes	3,28	3,19
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	41,49	41,58
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	350,82	333,53

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	86,18	92,09
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	86,18	92,09
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	22,03	31,50
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	22,03	31,50

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état			403,20	-403.20
Participations		452 955,50	447 567,00	5388.50
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		1,99	0,82	1.17
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		6 074,00	9 146,70	-3072.70
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		459 031,49	457 117,72	1913.77
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		61 711,48	57 043,61	4667.87
Charges de personnel		243 083,46	226 527,26	16556.20
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		164 969,01	154 565,78	10403.23
Dont charges sociales		78 114,45	71 961,48	6152.97
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 263,55	5 189,63	-3926.08
Impôts et taxes		3 279,59	3 186,26	93.33
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		41 486,19	41 578,90	-92.71
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		350 824,27	333 525,66	17298.61
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		86 180,00	92 090,00	-5910.00
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		180,00	90,00	90.00
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics		86 000,00	92 000,00	-6000.00
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		86 180,00	92 090,00	-5910.00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		22 027,22	31 502,06	-9474.84
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		22 027,22	31 502,06	-9474.84

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTES-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTES-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



ETAT : II-1

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPT-ESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	297 135,00	638 000,00	935 135,00
Titres de recette émis (b)	57 646,70	471 408,11	529 054,81
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	57 646,70	471 408,11	529 054,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	297 135,00	638 000,00	935 135,00
Mandats émis (f)	112 708,31	449 380,89	562 089,20
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	112 708,31	449 380,89	562 089,20
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		22 027,22	
(h - d) Déficit	55 061,61		33 034,39

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTES-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date d'accusé de réception en préfecture : 05/03/2026

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	226 505,34		-55 061,61		171 443,73
Fonctionnement	178 490,48		22 027,22		200 517,70
TOTAL I	404 995,82		-33 034,39		371 961,43
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	404 995,82		-33 034,39		371 961,43



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	244 671,00		244 671,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 590,00		44 590,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	289 261,00		289 261,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	289 261,00		289 261,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 874,00		7 874,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 874,00		7 874,00
TOTAL GENERAL		297 135,00		297 135,00



ETAT : II-3 - Page droite 19

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTES-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	244 671,00	104 193,70		104 193,70	140 477,30
21	44 590,00	2 440,61		2 440,61	42 149,39
SOUS-TOTAL	289 261,00	106 634,31		106 634,31	182 626,69
TOTAL	289 261,00	106 634,31		106 634,31	182 626,69
040	7 874,00	6 074,00		6 074,00	1 800,00
TOTAL	7 874,00	6 074,00		6 074,00	1 800,00
TOTAL GENERAL	297 135,00	112 708,31		112 708,31	184 426,69



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	190,94		190,94
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 000,00		20 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	20 190,94		20 190,94
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	20 190,94		20 190,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 438,72		50 438,72
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	50 438,72		50 438,72
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	226 505,34		226 505,34
TOTAL GENERAL		297 135,00		297 135,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	190,94	160,51		160,51	30,43
13	20 000,00	16 000,00		16 000,00	4 000,00
SOUS-TOTAL	20 190,94	16 160,51		16 160,51	4 030,43
TOTAL	20 190,94	16 160,51		16 160,51	4 030,43
040	50 438,72	41 486,19		41 486,19	8 952,53
TOTAL	50 438,72	41 486,19		41 486,19	8 952,53
001	226 505,34				226 505,34
TOTAL GENERAL	297 135,00	57 646,70		57 646,70	239 488,30



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	253 061,28	-18 000,00	235 061,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	246 000,00	18 000,00	264 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 500,00		88 500,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	587 561,28		587 561,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 438,72		50 438,72
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	50 438,72		50 438,72
TOTAL GENERAL		638 000,00		638 000,00



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	235 061,28	61 711,48		61 711,48	173 349,80
012	264 000,00	258 739,67		258 739,67	5 260,33
65	88 500,00	87 443,55		87 443,55	1 056,45
TOTAL	587 561,28	407 894,70		407 894,70	179 666,58
042	50 438,72	41 486,19		41 486,19	8 952,53
TOTAL	50 438,72	41 486,19		41 486,19	8 952,53
TOTAL GENERAL	638 000,00	449 380,89		449 380,89	188 619,11



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	451 635,52		451 635,52
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	451 635,52		451 635,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 874,00		7 874,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 874,00		7 874,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	178 490,48		178 490,48
TOTAL GENERAL		638 000,00		638 000,00

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013		12 376,62		12 376,62	-12 376,62
74	451 635,52	452 955,50		452 955,50	-1 319,98
75		1,99		1,99	-1,99
TOTAL	451 635,52	465 334,11		465 334,11	-13 698,59
042	7 874,00	6 074,00		6 074,00	1 800,00
TOTAL	7 874,00	6 074,00		6 074,00	1 800,00
002	178 490,48				178 490,48
TOTAL GENERAL	638 000,00	471 408,11		471 408,11	166 591,89



Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTTE-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ETAT : II-4 -

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	104 193,70		104 193,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 193,70		104 193,70
21838	Autre matériel informatique	926,41		926,41
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 514,20		1 514,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 440,61		2 440,61
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	106 634,31		106 634,31
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	106 634,31		106 634,31
13911	État et établissements nationaux	4 425,00		4 425,00
13912	Régions	1 139,00		1 139,00
139141	Communes membres du GFP	510,00		510,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 074,00		6 074,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 074,00		6 074,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	112 708,31		112 708,31



ETAT : II-4 -

Accusé de réception en préfecture

068-256802620-20260303-COMPTTE-GESTION-BF

Date de télétransmission : 05/03/2026

Date de réception préfecture : 05/03/2026

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	160,51		160,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	160,51		160,51
1311	État et établissements nationaux	16 000,00		16 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 000,00		16 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	16 160,51		16 160,51
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	16 160,51		16 160,51
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	24 967,58		24 967,58
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	13 179,60		13 179,60
281351	Bâtiments publics	438,00		438,00
281838	Autre matériel informatique	1 821,11		1 821,11
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 079,90		1 079,90
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 486,19		41 486,19
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	41 486,19		41 486,19
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 646,70		57 646,70



Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPT-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ETAT : II-4 -

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6064	Fournitures administratives	2 743,62		2 743,62
611	Contrats de prestations de services	1 288,81		1 288,81
61358	Autres	2 328,48		2 328,48
6156	Maintenance	24 650,95		24 650,95
6168	Autres	1 240,73		1 240,73
6182	Documentation générale et technique	4 855,58		4 855,58
6227	Frais d'actes et de contentieux	570,00		570,00
6228	Divers	1 260,37		1 260,37
6234	Réceptions	684,00		684,00
6251	Voyages, déplacements et missions	334,25		334,25
6261	Frais d'affranchissement	7 724,40		7 724,40
6262	Frais de télécommunications	334,10		334,10
6281	Concours divers (cotisations...)	5 148,00		5 148,00
62878	A des tiers	1 548,19		1 548,19
6288	Autres	7 000,00		7 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	61 711,48		61 711,48
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	120,40		120,40
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	2 801,60		2 801,60
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	357,59		357,59
64111	Rémunération principale	116 348,20		116 348,20
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	480,00		480,00
64118	Autres indemnités.	59 265,33		59 265,33
64131	Rémunérations	979,37		979,37
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	97,93		97,93
64138	Primes et autres indemnités	107,72		107,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 215,95		18 215,95
6453	Cotisations aux caisses de retraite	42 492,16		42 492,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	47,40		47,40
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 203,32		9 203,32
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 367,00		1 367,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	2 820,00		2 820,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	727,20		727,20
6478	Autres charges sociales diverses	3 308,50		3 308,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	258 739,67		258 739,67
6541	Créances admises en non-valeur	0,20		0,20
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	86 000,00		86 000,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPT-ESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ETAT : II-4 -

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
65748	Autres personnes de droit privé	180,00		180,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	1 262,18		1 262,18
65888	Autres	1,17		1,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	87 443,55		87 443,55
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	407 894,70		407 894,70
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	41 486,19		41 486,19
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 486,19		41 486,19
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	41 486,19		41 486,19
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	449 380,89		449 380,89

ETAT : II-4 -

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPT-GE-STION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	12 309,54		12 309,54
6479	Remboursements sur autres charges sociales	67,08		67,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	12 376,62		12 376,62
74741	Communes membres du GFP	351 839,00		351 839,00
74758	Autres groupements	101 116,50		101 116,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	452 955,50		452 955,50
75888	Autres	1,99		1,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,99		1,99
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	465 334,11		465 334,11
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	6 074,00		6 074,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 074,00		6 074,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 074,00		6 074,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	471 408,11		471 408,11



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		71 879,58				160,51		72 040,09		72 040,09
1022	Sous Total compte 1022		71 879,58				160,51		72 040,09		72 040,09
102	Sous Total compte 102		71 879,58				160,51		72 040,09		72 040,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		145 060,81						145 060,81		145 060,81
106	Sous Total compte 106		145 060,81						145 060,81		145 060,81
10	Sous Total compte 10		216 940,39				160,51		217 100,90		217 100,90
110	Report à nouveau (solde créditeur)		146 988,42		31 502,06				178 490,48		178 490,48
11	Sous Total compte 11		146 988,42		31 502,06				178 490,48		178 490,48
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		31 502,06	31 502,06				31 502,06	31 502,06		0,00
12	Sous Total compte 12		31 502,06	31 502,06				31 502,06	31 502,06		0,00
1311	État et établissements nationaux		42 214,00	19 214,00			16 000,00	19 214,00	58 214,00		39 000,00
1312	Régions		21 435,00	11 435,00				11 435,00	21 435,00		10 000,00
1313	Départements		42 870,00						42 870,00		42 870,00
13141	Communes membres du GFP		40 350,00						40 350,00		40 350,00
1314	Sous Total compte 1314		40 350,00						40 350,00		40 350,00
131	Sous Total compte 131		146 869,00	30 649,00			16 000,00	30 649,00	162 869,00		132 220,00
13911	État et établissements nationaux	26 089,00			19 214,00	4 425,00		30 514,00	19 214,00	11 300,00	
13912	Régions	10 296,00			11 435,00	1 139,00		11 435,00	11 435,00		0,00
139141	Communes membres du GFP	4 080,00				510,00		4 590,00		4 590,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13914	Sous Total compte 13914	4 080,00				510,00		4 590,00		4 590,00	
1391	Sous Total compte 1391	40 465,00			30 649,00	6 074,00		46 539,00	30 649,00	15 890,00	
139	Sous Total compte 139	40 465,00			30 649,00	6 074,00		46 539,00	30 649,00	15 890,00	
13	Sous Total compte 13	40 465,00	146 869,00	30 649,00	30 649,00	6 074,00	16 000,00	77 188,00	193 518,00		116 330,00
193	Autres neutralisations et régularisation	663,32						663,32		663,32	
19	Sous Total compte 19	663,32						663,32		663,32	
	Total classe 1	41 128,32	542 299,87	62 151,06	62 151,06	6 074,00	16 160,51	109 353,38	620 611,44	16 553,32	527 811,38
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	353 941,64				104 193,70		458 135,34		458 135,34	
2051	Concessions et droits similaires	77 646,64						77 646,64		77 646,64	
205	Sous Total compte 205	77 646,64						77 646,64		77 646,64	
20	Sous Total compte 20	431 588,28				104 193,70		535 781,98		535 781,98	
21351	Bâtiments publics	9 271,52						9 271,52		9 271,52	
2135	Sous Total compte 2135	9 271,52						9 271,52		9 271,52	
213	Sous Total compte 213	9 271,52						9 271,52		9 271,52	
21838	Autre matériel informatique	32 874,42				926,41		33 800,83		33 800,83	
2183	Sous Total compte 2183	32 874,42				926,41		33 800,83		33 800,83	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 891,42				1 514,20		16 405,62		16 405,62	
2184	Sous Total compte 2184	14 891,42				1 514,20		16 405,62		16 405,62	
218	Sous Total compte 218	47 765,84				2 440,61		50 206,45		50 206,45	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21	Sous Total compte 21	57 037,36				2 440,61		59 477,97		59 477,97	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		300 897,42				24 967,58		325 865,00		325 865,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		45 197,44				13 179,60		58 377,04		58 377,04
280	Sous Total compte 280		346 094,86				38 147,18		384 242,04		384 242,04
281351	Bâtiments publics		8 833,52				438,00		9 271,52		9 271,52
28135	Sous Total compte 28135		8 833,52				438,00		9 271,52		9 271,52
2813	Sous Total compte 2813		8 833,52				438,00		9 271,52		9 271,52
281838	Autre matériel informatique		29 368,65				1 821,11		31 189,76		31 189,76
28183	Sous Total compte 28183		29 368,65				1 821,11		31 189,76		31 189,76
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		8 152,88				1 079,90		9 232,78		9 232,78
28184	Sous Total compte 28184		8 152,88				1 079,90		9 232,78		9 232,78
2818	Sous Total compte 2818		37 521,53				2 901,01		40 422,54		40 422,54
281	Sous Total compte 281		46 355,05				3 339,01		49 694,06		49 694,06
28	Sous Total compte 28		392 449,91				41 486,19		433 936,10		433 936,10
	Total classe 2	488 625,64	392 449,91			106 634,31	41 486,19	595 259,95	433 936,10	595 259,95	433 936,10
4011	Fournisseurs		869,97	52 311,91	51 933,90			52 311,91	52 803,87		491,96
401	Sous Total compte 401		869,97	52 311,91	51 933,90			52 311,91	52 803,87		491,96
4041	Fournisseurs d'immobilisations			106 634,31	106 634,31			106 634,31	106 634,31		0,00
404	Sous Total compte 404			106 634,31	106 634,31			106 634,31	106 634,31		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40	Sous Total compte 40		869,97	158 946,22	158 568,21			158 946,22	159 438,18		491,96
421	Personnel - Rémunérations dues			141 161,06	141 161,06			141 161,06	141 161,06		0,00
42	Sous Total compte 42			141 161,06	141 161,06			141 161,06	141 161,06		0,00
431	Sécurité sociale			35 694,78	35 694,78			35 694,78	35 694,78		0,00
437	Autres organismes sociaux		249,10	72 057,82	71 808,72			72 057,82	72 057,82		0,00
43	Sous Total compte 43		249,10	107 752,60	107 503,50			107 752,60	107 752,60		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable			16 000,00	16 000,00			16 000,00	16 000,00		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	2 234,00			2 233,50			2 234,00	2 233,50	0,50	
441	Sous Total compte 441	2 234,00		16 000,00	18 233,50			18 234,00	18 233,50	0,50	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			3 865,99	3 865,99			3 865,99	3 865,99		0,00
442	Sous Total compte 442			3 865,99	3 865,99			3 865,99	3 865,99		0,00
44341	Dépenses			1 548,19	1 548,19			1 548,19	1 548,19		0,00
44342	Recettes - Amiable	0,20		351 839,00	351 839,20			351 839,20	351 839,20		0,00
44346	Recettes - Contentieux	7 543,00			7 543,00			7 543,00	7 543,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434	7 543,20		353 387,19	360 930,39			360 930,39	360 930,39		0,00
44352	Recettes - Amiable			101 116,50	101 116,50			101 116,50	101 116,50		0,00
4435	Sous Total compte 4435			101 116,50	101 116,50			101 116,50	101 116,50		0,00
44361	Dépenses			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00
4436	Sous Total compte 4436			7 000,00	7 000,00			7 000,00	7 000,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
443	Sous Total compte 443	7 543,20		461 503,69	469 046,89			469 046,89	469 046,89		0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			3 279,59	3 279,59			3 279,59	3 279,59		0,00
44	Sous Total compte 44	9 777,20		484 649,27	494 425,97			494 426,47	494 425,97	0,50	
46711	Autres comptes créditeurs		11,48	89 432,34	89 601,45			89 432,34	89 612,93		180,59
4671	Sous Total compte 4671		11,48	89 432,34	89 601,45			89 432,34	89 612,93		180,59
46721	Débiteurs divers - Amiable			67,08	67,08			67,08	67,08		0,00
4672	Sous Total compte 4672			67,08	67,08			67,08	67,08		0,00
467	Sous Total compte 467		11,48	89 499,42	89 668,53			89 499,42	89 680,01		180,59
46	Sous Total compte 46		11,48	89 499,42	89 668,53			89 499,42	89 680,01		180,59
47138	Autres			38 270,46	38 270,46			38 270,46	38 270,46		0,00
4713	Sous Total compte 4713			38 270,46	38 270,46			38 270,46	38 270,46		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			71 682,00	71 682,00			71 682,00	71 682,00		0,00
471	Sous Total compte 471			109 952,46	109 952,46			109 952,46	109 952,46		0,00
47218	Autres dépenses			2 000,82	2 000,82			2 000,82	2 000,82		0,00
4721	Sous Total compte 4721			2 000,82	2 000,82			2 000,82	2 000,82		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			9 800,41	9 800,41			9 800,41	9 800,41		0,00
472	Sous Total compte 472			11 801,23	11 801,23			11 801,23	11 801,23		0,00
47	Sous Total compte 47			121 753,69	121 753,69			121 753,69	121 753,69		0,00
	Total classe 4	9 777,20	1 130,55	1 103 762,26	1 113 080,96			1 113 539,46	1 114 211,51	0,50	672,55

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au Trésor	396 349,17		501 069,54	524 785,23			897 418,71	524 785,23	372 633,48	
51	Sous Total compte 51	396 349,17		501 069,54	524 785,23			897 418,71	524 785,23	372 633,48	
580	Opérations d'ordre budgétaires			47 560,19	47 560,19			47 560,19	47 560,19		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			0,20	0,20			0,20	0,20		0,00
587	Sous Total compte 587			0,20	0,20			0,20	0,20		0,00
58	Sous Total compte 58			47 560,39	47 560,39			47 560,39	47 560,39		0,00
	Total classe 5	396 349,17		548 629,93	572 345,62			944 979,10	572 345,62	372 633,48	
6064	Fournitures administratives					2 743,62		2 743,62		2 743,62	
606	Sous Total compte 606					2 743,62		2 743,62		2 743,62	
60	Sous Total compte 60					2 743,62		2 743,62		2 743,62	
611	Contrats de prestations de services					1 288,81		1 288,81		1 288,81	
61358	Autres					2 328,48		2 328,48		2 328,48	
6135	Sous Total compte 6135					2 328,48		2 328,48		2 328,48	
613	Sous Total compte 613					2 328,48		2 328,48		2 328,48	
6156	Maintenance					24 650,95		24 650,95		24 650,95	
615	Sous Total compte 615					24 650,95		24 650,95		24 650,95	
6168	Autres					1 240,73		1 240,73		1 240,73	
616	Sous Total compte 616					1 240,73		1 240,73		1 240,73	
6182	Documentation générale et technique					4 855,58		4 855,58		4 855,58	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
618	Sous Total compte 618					4 855,58		4 855,58		4 855,58	
61	Sous Total compte 61					34 364,55		34 364,55		34 364,55	
6227	Frais d'actes et de contentieux					570,00		570,00		570,00	
6228	Divers					1 260,37		1 260,37		1 260,37	
622	Sous Total compte 622					1 830,37		1 830,37		1 830,37	
6234	Réceptions					684,00		684,00		684,00	
623	Sous Total compte 623					684,00		684,00		684,00	
6251	Voyages, déplacements et missions					334,25		334,25		334,25	
625	Sous Total compte 625					334,25		334,25		334,25	
6261	Frais d'affranchissement					7 724,40		7 724,40		7 724,40	
6262	Frais de télécommunications					334,10		334,10		334,10	
626	Sous Total compte 626					8 058,50		8 058,50		8 058,50	
6281	Concours divers (cotisations...)					5 148,00		5 148,00		5 148,00	
62878	A des tiers					1 548,19		1 548,19		1 548,19	
6287	Sous Total compte 6287					1 548,19		1 548,19		1 548,19	
6288	Autres					7 000,00		7 000,00		7 000,00	
628	Sous Total compte 628					13 696,19		13 696,19		13 696,19	
62	Sous Total compte 62					24 603,31		24 603,31		24 603,31	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					120,40		120,40		120,40	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					2 801,60		2 801,60		2 801,60	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					357,59		357,59		357,59	
633	Sous Total compte 633					3 279,59		3 279,59		3 279,59	
63	Sous Total compte 63					3 279,59		3 279,59		3 279,59	
64111	Rémunération principale					116 348,20		116 348,20		116 348,20	
64112	Supplément familial de traitement et ind					480,00		480,00		480,00	
64118	Autres indemnités.					59 265,33		59 265,33		59 265,33	
6411	Sous Total compte 6411					176 093,53		176 093,53		176 093,53	
64131	Rémunérations					979,37		979,37		979,37	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					97,93		97,93		97,93	
64138	Primes et autres indemnités					107,72		107,72		107,72	
6413	Sous Total compte 6413					1 185,02		1 185,02		1 185,02	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						12 309,54		12 309,54		12 309,54
641	Sous Total compte 641					177 278,55	12 309,54	177 278,55	12 309,54	164 969,01	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					18 215,95		18 215,95		18 215,95	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					42 492,16		42 492,16		42 492,16	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					47,40		47,40		47,40	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					9 203,32		9 203,32		9 203,32	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					1 367,00		1 367,00		1 367,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					2 820,00		2 820,00		2 820,00	
645	Sous Total compte 645					74 145,83		74 145,83		74 145,83	
6475	Médecine du travail, pharmacie					727,20		727,20		727,20	
6478	Autres charges sociales diverses					3 308,50		3 308,50		3 308,50	
6479	Remboursements sur autres charges social						67,08		67,08		67,08
647	Sous Total compte 647					4 035,70	67,08	4 035,70	67,08	3 968,62	
64	Sous Total compte 64					255 460,08	12 376,62	255 460,08	12 376,62	243 083,46	
6541	Créances admises en non-valeur					0,20		0,20		0,20	
654	Sous Total compte 654					0,20		0,20		0,20	
65561	Contributions au fonds de compensation d					86 000,00		86 000,00		86 000,00	
6556	Sous Total compte 6556					86 000,00		86 000,00		86 000,00	
655	Sous Total compte 655					86 000,00		86 000,00		86 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé					180,00		180,00		180,00	
6574	Sous Total compte 6574					180,00		180,00		180,00	
657	Sous Total compte 657					180,00		180,00		180,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					1 262,18		1 262,18		1 262,18	
6581	Sous Total compte 6581					1 262,18		1 262,18		1 262,18	
65888	Autres					1,17		1,17		1,17	
6588	Sous Total compte 6588					1,17		1,17		1,17	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
658	Sous Total compte 658					1 263,35		1 263,35		1 263,35	
65	Sous Total compte 65					87 443,55		87 443,55		87 443,55	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					41 486,19		41 486,19		41 486,19	
681	Sous Total compte 681					41 486,19		41 486,19		41 486,19	
68	Sous Total compte 68					41 486,19		41 486,19		41 486,19	
	Total classe 6					449 380,89	12 376,62	449 380,89	12 376,62	449 380,89	12 376,62
74741	Communes membres du GFP						351 839,00		351 839,00		351 839,00
7474	Sous Total compte 7474						351 839,00		351 839,00		351 839,00
74758	Autres groupements						101 116,50		101 116,50		101 116,50
7475	Sous Total compte 7475						101 116,50		101 116,50		101 116,50
747	Sous Total compte 747						452 955,50		452 955,50		452 955,50
74	Sous Total compte 74						452 955,50		452 955,50		452 955,50
75888	Autres						1,99		1,99		1,99
7588	Sous Total compte 7588						1,99		1,99		1,99
758	Sous Total compte 758						1,99		1,99		1,99
75	Sous Total compte 75						1,99		1,99		1,99
777	Recettes et quote-part des subventions d						6 074,00		6 074,00		6 074,00
77	Sous Total compte 77						6 074,00		6 074,00		6 074,00
	Total classe 7						459 031,49		459 031,49		459 031,49

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	935 880,33	935 880,33	1 714 543,25	1 747 577,64	562 089,20	529 054,81	3 212 512,78	3 212 512,78	1 433 828,14	1 433 828,14

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé								
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-COMPTES-GESTION-BF
Date de télétransmission : 05/03/2026
Date de réception préfecture : 05/03/2026

Page des signatures

46100 - SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL

Exercice 2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

VEILLARD Christine (1017850296-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DU HAUT-RHIN, le 26/01/2026

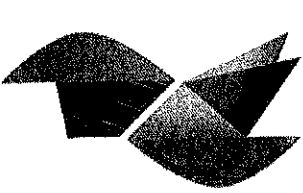
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SYNDMC SCOT RHIN VIGN GR BALL** pendant l'année **2025** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LALAGUE Christophe (1013580912-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A GUEBWILLER, le 28/01/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.2. Compte administratif de l'exercice 2025

Le Président indique que l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté, après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

L'examen du compte administratif 2025 du budget principal du Syndicat Mixte fait apparaître :

En fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025
Charges à caractère général	011	54 581,88 €	235 061,28 €	61 711,48 €
Charges de personnel	012	232,559,93 €	264 000,00 €	258 739,67 €
Autres charges courantes	65	97 279,63 €	88 500,00 €	87 443,55 €
<i>Sous-total dépenses de gestion courante</i>		<i>384 421,44 €</i>	<i>587 561,28 €</i>	<i>407 894,70 €</i>
Charges exceptionnelles	67	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	022	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-total dépenses réelles</i>		<i>0,00 €</i>	<i>587 561,28 €</i>	<i>407 894,70 €</i>
Virement à la section d'investissement	023	0,00 €		
Opérations d'ordre / Amortissements	042	41 578,90 €	50 438,72 €	41 486,19 €
<i>Sous-total dépenses d'ordre</i>		<i>41 578,90 €</i>	<i>50 438,72 €</i>	<i>41 486,19 €</i>

TOTAL dépenses exercice		426 000,34 €	638 000,00 €	449 380,89 €
<i>Déficit reporté N-1</i>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		426 000,34 €	638 000,00 €	449 380,89 €
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Atténuations de charges	013	384,68 €	0,00 €	12 376,62 €
Dotations et participations	74	447 970,20 €	451 635,52 €	452 955,50 €
Autres produits de gestion courante	75	0,82 €	0,00 €	1,99 €
<i>Sous-total recettes de gestion courante</i>		448 355,70 €	451 635,52 €	465 334,11 €
Produits exceptionnels	77	0,00 €	,00 €	0,00 €
<i>Sous-total recettes réelles F</i>		448 355,70 €	451 635,52 €	465 334,11 €
Opérations d'ordre / Amortissements	042	9 146,70 €	7 874,00 €	6 074,00 €
<i>Sous-total recettes d'ordre F</i>		9 146,70 €	7 874,00 €	6 074,00 €
TOTAL recettes exercice		457 502,40 €	459 509,52 €	471 408,11 €
<i>Excédent reporté N-1</i>		146 988,42 €	178 490,48 €	178 490,48 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		604 490,82 €	638 000,00 €	649 898,58 €
RESULTAT		178 490,48 €		200 517,70 €

En investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES		<i>Réalisé 2024</i>	<i>BP 2025</i>	Réalisé 2025
Immobilisations incorporelles	20	0,00 €	244 671,00 €	104 193,70 €
Immobilisations corporelles	21	0,00 €	44 590,00 €	2 440,61 €
Total opérations d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-total dépenses d'équipement</i>		0,00 €	289 261,00 €	106 634,31 €
Dépenses imprévues	020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-total dépenses imprévues</i>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre / Amortissements	040	9 146,70 €	7 874,00 €	6 074,00 €
<i>Sous-total dépenses d'ordre</i>		9 146,70 €	7 874,00 €	6 074,00 €
Total Dépenses exercice INVT		9 146,70 €	297 135,00 €	112 708,31 €
<i>Solde d'exécution reporté N-1 négatif</i>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		9 146,70 €	297 135,00 €	112 708,31 €
INVESTISSEMENT RECETTES				
Subventions d'investissements	13	0,00 €	20 000,00 €	16 000,00 €
<i>Sous-total recettes d'équipement</i>		0,00 €	20 000,00 €	16 000,00 €
Dotations, fonds divers : FCTVA	10	5 517,34 €	190,94 €	160,51 €
<i>Sous-total recettes financières</i>		5 517,34 €	190,94 €	160,51 €
<i>Sous-total recettes réelles</i>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre / Amortissements	040	41 578,90 €	50 438,72 €	41 486,19 €
<i>Sous-total recettes d'ordre</i>		41 578,90 €	50 438,72 €	41 486,19 €
TOTAL recettes exercice		41 578,90 €	70 629,66 €	57 646,70 €
<i>Solde d'exécution reporté N-1 positif</i>		188 555,80 €	226 505,34 €	226 505,34 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		235 652,04 €	297 135,00 €	284 152,04 €
RESULTAT		226 505,34 €		171 443,73 €

Le compte administratif du budget général 2025 du Syndicat Mixte est clôturé avec les résultats suivants :

- un **excédent de clôture de 200 517,70 €** en fonctionnement
- un **excédent de clôture de 171 443,73 €** en investissement
- soit un **résultat définitif global établi à 371 961,43 € (excédent)**

comme le montre le détail par service ci-après :

Service SCOT administration générale (SCOT ADM) :

	RESULTAT A CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	Rappel BP 2025	DEPENSES DE L'EXERCICE 2025	RECETTES DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025
FONCTIONNEMENT	135 688,63 €	242 000 €	73 470,34 €	105 080,50 €	31 610,16 €	167 298,79 €
INVESTISSEMENT	194 296,28 €	250 435 €	108 157,70 €	43 102,66 €	-65 055,04 €	129 241,24 €
TOTAUX	329 984,91 €	492 435 €	181 628,04 €	148 183,16 €	-33 444,88 €	296 540,03 €

Analyse des résultats 2025 :

- Fonctionnement : renforcement de l'excédent sur l'exercice, grâce au maintien du montant des contributions des CC et au faible niveau de dépenses
- Investissement : déficit sur l'exercice annuel qui s'explique par les dépenses liées à la révision du SCOT qui sont couvertes par l'excédent antérieur (permet de maintenir les contributions des CC en Fonctionnement et ne pas les virer en investissement).

Service application du droit des sols (ADS) :

	RESULTAT A CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	Rappel BP 2025	DEPENSES DE L'EXERCICE 2025	RECETTES DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025
FONCTIONNEMENT	42 801,85 €	396 000 €	375 910,55 €	366 327,61 €	-9 582,94 €	33 218,91 €
INVESTISSEMENT	32 209,06 €	46 700 €	4 550,61 €	14 544,04 €	9 993,43 €	42 202,49 €
TOTAUX	75 010,91 €	442 700 €	380 461,16 €	380 871,65 €	410,49 €	75 421,40 €

Analyse des résultats 2025 :

- Fonctionnement : déficit sur l'exercice annuel qui s'explique par les dépenses liées au recrutement d'un agent instructeur au 15/06/2025 en anticipation du départ d'un agent au 1/09/2025 pour couvrir l'absence de l'agent en congé de maternité
- Investissement : renforcement de l'excédent sur l'exercice, grâce notamment aux amortissements.

Le Président quitte la salle.

La présidence de séance est assurée par Francis KLEITZ, 1er Vice-Président.

M. KLEITZ demande s'il y a des questions ou observations avant de proposer à l'Assemblée d'adopter la délibération suivante :

Le comité directeur,

Vu les articles L1612-12, L1612-13 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 adopté par délibération du 3/04/2025

Après s'être fait présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice ;

réuni sous la Présidence de M. Francis KLEITZ, 1^{er} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 du budget général du syndicat mixte du SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon, dressé par le Président M. Michel HABIG,

Le Président ayant quitté la séance

Après en avoir délibéré,

Décide de

- APPROUVER le compte administratif et d'ARRETER les comptes de l'exercice 2025 qui se présentent comme suit :

• section de fonctionnement :

Dépenses : 449 380,89 €

Recettes : 649 898,59 €

Soit un résultat de clôture de : + 200 517,70 € (excédent)

• section d'investissement :

Dépenses : 112 708,31 €

Recettes : 284 152,04 €

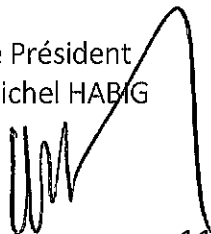
Soit un résultat de clôture de : + 171 443,73 € (excédent)

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (le Président Michel HABIG ne prenant pas part au vote)

Le Président Michel HABIG réintègre la salle et reprend la présidence de la séance.

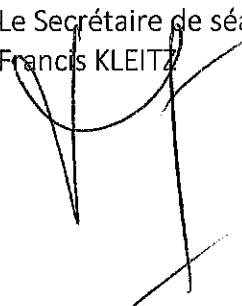
Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 256802620000029

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUEBWILLER

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : SCOT (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A1.01 - Opérations non ventilables	39
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	40
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	43
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	44
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	45
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	51
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	54
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	55
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	58
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	60
A1.908 - Fonction 8 - Transports	63
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	67
A2.01 - Opérations non ventilables	69
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	70
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	73
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	74
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	78
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	81
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	84
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	85
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	86
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	109
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	111

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	112
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	115
B3.1 - Etat des provisions constituées	116
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	122
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	123
B7.3 - Etat des emprunts garantis	124
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	125
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	126
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	127
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	128
B7.8 - Autres engagements donnés	129
B7.9 - Autres engagements reçus	130
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	131
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	132
B9 - Etat du personnel	133
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	140
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	141
B13 - Opérations liées aux cessions	142
B14 - Etat des travaux en régie	143
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	145
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	146
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	147
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	149
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	150
C2.1 - Situation des AP	152
C2.2 - Situation des AE	153
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	154
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	161
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	168
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	169
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	170
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	171
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	172
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	173
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	175
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	176
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	177
D4 - Gestion des fonds européens	178
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	179
D6 - Actions de formation des élus	180
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	181
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	182
D9 - Identification des flux croisés	183
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	184
D11 - Décisions en matière de taux	186
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	187
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	188
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	190
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	191
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	192

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

193

194

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	63,43 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,66 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,92 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,34 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	562 089,20	529 054,81	404 995,82	A1 371 961,43
Investissement	112 708,31	57 646,70 (2)	226 505,34	A2 171 443,73
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	449 380,89	471 408,11 (3)	178 490,48	A3 200 517,70

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	371 961,43
Investissement	A2 + B2	171 443,73
Fonctionnement	A3 + B3	200 517,70

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(4) A. reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
 060-256002620-20250303-2025-03-03-2-DE
 Date de télétransmission : 04/03/2026
 Date de réception préfecture : 04/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

I
C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
C3**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	G	
	B	H	
Section de fonctionnement		449 380,89	471 408,11
Section d'investissement		112 708,31	57 646,70

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	I	
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)
	D	J	
Report en section d'investissement (001)		0,00	226 505,34

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	562 089,20	= G + H + I + J	934 050,63
--	-----------------	------------	-----------------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE					
	Section de fonctionnement	= A + C + E	449 380,89	= G + I + K	649 898,59
	Section d'investissement	= B + D + F	112 708,31	= H + J + L	284 152,04
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	562 089,20	= G + H + I + J + K + L	934 050,63

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
068 255 696 2620
Date de transmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE	
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	104 193,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 440,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		106 634,31	16 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	160,51
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	160,51
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 106 634,31	II 16 160,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	6 074,00	41 486,19
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 6 074,00	IV 41 486,19

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	112 708,31	II + IV	57 646,70
--------------	----------------	-------------------	----------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	226 505,34
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	112 708,31	II + IV + VI + VII	284 152,04
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	171 443,73			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT
B2**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	61 711,48	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	258 739,67	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	452 955,50
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	87 443,55	75 Autres produits de gestion courante (1)	1,99
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	12 376,62
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	407 894,70	Total recettes de gestion des services	465 334,11
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 407 894,70	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 465 334,11

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	41 486,19	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 074,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 41 486,19	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 6 074,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 449 380,89	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 471 408,11
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 178 490,48

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 449 380,89	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 649 898,59
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	200 517,70
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****II****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 074,00	6 074,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	104 193,70	0,00	104 193,70
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 440,81	0,00	2 440,81
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		106 634,31	6 074,00	112 708,31

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	61 711,48		61 711,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	258 739,67		258 739,67
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	87 443,55	0,00	87 443,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	41 486,19	41 486,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		407 894,70	41 486,19	449 380,89

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
C2
TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	160,51	0,00	160,51
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	16 000,00	0,00	16 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		41 486,19	41 486,19
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		16 160,51	41 486,19	57 646,70

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1
0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté
226 505,34

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	12 376,62		12 376,62
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	452 955,50		452 955,50
75	Autres produits de gestion courante (8)	1,99	0,00	1,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	6 074,00	6 074,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		465 334,11	6 074,00	471 408,11

Pour information R002 Résultat positif reporté
178 490,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi n° 2005-102 du 12 février 2005 relative à l'égalisation des territoires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 000-25690362-20250304-2025-03-01-CA-2025
 Date de télétransmission : 04/03/2025
 Date de réception préfecture : 04/03/2025

III -- ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69	0,00	112 708,31
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	244 671,00	104 193,70	0,00	140 477,30	0,00	104 193,70
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	44 590,00	2 440,61	0,00	42 149,39	0,00	2 440,61
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	289 261,00	106 634,31	0,00	182 626,69	0,00	106 634,31
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	289 261,00	106 634,31	0,00	182 626,69	0,00	106 634,31
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	7 874,00	6 074,00		1 800,00		6 074,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	7 874,00	6 074,00		1 800,00		6 074,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69	0,00	112 708,31

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RE 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	70 629,66	57 646,70	0,00	12 982,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	190,94	160,51	0,00	30,43
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	190,94	160,51	0,00	30,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	20 190,94	16 160,51	0,00	4 030,43
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	50 438,72	41 486,19		8 952,53
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	50 438,72	41 486,19		8 952,53
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	226 505,34			
Total des recettes d'investissement cumulées	297 135,00	284 152,04	0,00	12 982,96

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour informations, réalisations gérées hors AP
TOTAL	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69	0,00	112 708,31
018		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	244 671,00	104 193,70	0,00	140 477,30	0,00	104 193,70
202						
2088	150 000,00	104 193,70	0,00	45 806,30	0,00	104 193,70
	94 671,00	0,00	0,00	94 671,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	44 590,00	2 440,61	0,00	42 149,39	0,00	2 440,61
21351						
21838	43 075,80	0,00	0,00	43 075,80	0,00	0,00
	0,00	926,41	0,00	-926,41	0,00	926,41
21848	1 514,20	1 514,20	0,00	0,00	0,00	1 514,20
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	289 261,00	106 634,31	0,00	182 626,69	0,00	106 634,31
10	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	289 261,00	106 634,31	0,00	182 626,69	0,00	106 634,31
040	7 874,00	6 074,00		1 800,00		6 074,00
	7 874,00	6 074,00		1 800,00		6 074,00
13911	6 225,00	4 425,00		1 800,00		4 425,00
13912	1 139,00	1 139,00		0,00		1 139,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de l'accusé de réception : 04/03/2026

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON - SCOT - CA - 2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	510,00	510,00		0,00		510,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		7 874,00	6 074,00		1 800,00		6 074,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III
		A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	70 629,66	57 646,70	0,00	12 982,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	190,94	160,51	0,00	30,43
10222 FCTVA	190,94	160,51	0,00	30,43
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	190,94	160,51	0,00	30,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	20 190,94	16 160,51	0,00	4 030,43
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	50 438,72	41 486,19		8 952,53
2802 Frais liés à la réalisation de document	34 000,00	24 967,58		9 032,42
2805 Licences, logiciels, droits similaires	13 200,00	13 179,60		20 850,00
281351 Bâtiments publics	438,72	438,00		0,72
281838 Autre matériel informatique	1 700,00	1 821,11		-121,11
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	1 100,00	1 079,90		20,10
041 Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-2025-03-03-3-2-DF

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	50 438,72	41 486,19		8 952,53

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	638 000,00	449 380,89	0,00	0,00	188 619,11	0,00	449 380,89
011	Charges à caractère général (3)	235 061,28	61 711,48	0,00	0,00	173 349,80	0,00	61 711,48
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	264 000,00	258 739,67	0,00	0,00	5 260,33		258 739,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	88 500,00	87 443,55	0,00	0,00	1 056,45	0,00	87 443,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	587 561,28	407 894,70	0,00	0,00	179 666,58	0,00	407 894,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	587 561,28	407 894,70	0,00	0,00	179 666,58	0,00	407 894,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	50 438,72	41 486,19			8 952,53		41 486,19
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	50 438,72	41 486,19			8 952,53		41 486,19
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	638 000,00	449 380,89	0,00	0,00	188 619,11	0,00	449 380,89

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	0,00	471 408,11	0,00	0,00	-11 898,59
016	APA	0,00	12 376,62	0,00	0,00	-12 376,62
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	451 635,52	452 955,50	0,00	0,00	-1 319,98
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	1,99	0,00	0,00	-1,99
Total des recettes de gestion des services		451 635,52	465 334,11	0,00	0,00	-13 698,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., prov. dépréciations, (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		451 635,52	465 334,11	0,00	0,00	-13 698,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 874,00	6 074,00			1 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		7 874,00	6 074,00			1 800,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		178 490,48				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		638 000,00	649 898,59	0,00	0,00	-11 898,59

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – ADOPTION DU CA		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		III
		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	638 000,00	449 380,89	0,00	0,00	188 619,11	0,00	449 380,89
011	Charges à caractère général (4)	235 061,28	61 711,48	0,00	0,00	173 349,80	0,00	61 711,48
60632	Fournitures de petit équipement	650,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	2 743,62	0,00	0,00	1 756,38	0,00	2 743,62
6068	Autres matières et fournitures	1 645,00	0,00	0,00	0,00	1 645,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 288,81	0,00	0,00	-1 288,81	0,00	1 288,81
61358	Autres	2 450,00	2 328,48	0,00	0,00	121,52	0,00	2 328,48
61551	Entretien matériel roulant	160 961,28	0,00	0,00	0,00	160 961,28	0,00	0,00
6156	Maintenance	23 000,00	24 650,95	0,00	0,00	-1 650,95	0,00	24 650,95
6161	Multirisques	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	555,00	1 240,73	0,00	0,00	-685,73	0,00	1 240,73
6182	Documentation générale et technique	4 800,00	4 855,58	0,00	0,00	-55,58	0,00	4 855,58
6183	Frais de formation (personnel extérieur	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	570,00	0,00	0,00	430,00	0,00	570,00
6234	Réceptions	1 250,00	1 260,37	0,00	0,00	3 739,63	0,00	1 260,37
6236	Catalogues et imprimés	500,00	684,00	0,00	0,00	566,00	0,00	684,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	334,25	0,00	0,00	2 165,75	0,00	334,25
6262	Frais de télécommunications	0,00	334,10	0,00	0,00	-334,10	0,00	334,10
6281	Concours divers (cotisations)	4 100,00	5 148,00	0,00	0,00	-1 048,00	0,00	5 148,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	1 548,19	0,00	0,00	-1 548,19	0,00	1 548,19
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	264 000,00	258 739,67	0,00	0,00	5 260,33		258 739,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	120,40	0,00	0,00	129,60		120,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 100,00	2 801,60	0,00	0,00	298,40		2 801,60
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	357,59	0,00	0,00	142,41		357,59
64111	Rémunération principale titulaires	119 200,00	116 348,20	0,00	0,00	2 851,80		116 348,20
64112	SFT, indemnité de résidence	550,00	480,00	0,00	0,00	70,00		480,00
64118	Autres indemnités	56 450,00	59 265,33	0,00	0,00	-2 815,33		59 265,33

Accusé de réception en préfecture
068 256902630 20250302 2025-03-03 3 2 DF
Date de télétransmission : 04/03/2025
Date de réception en préfecture : 04/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
64131	Rémunérations	0,00	979,37	0,00	0,00	-979,37		979,37
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	97,93	0,00	0,00	-97,93		97,93
64138	Primes et autres indemnités	0,00	107,72	0,00	0,00	-107,72		107,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	18 100,00	18 215,95	0,00	0,00	-115,95		18 215,95
6453	Cotisations aux caisses de retraites	41 800,00	42 492,16	0,00	0,00	-692,16		42 492,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	47,40	0,00	0,00	-47,40		47,40
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	9 203,32	0,00	0,00	1 796,68		9 203,32
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	1 367,00	0,00	0,00	-167,00		1 367,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 500,00	2 820,00	0,00	0,00	-320,00		2 820,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	850,00	727,20	0,00	0,00	122,80		727,20
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	3 308,50	0,00	0,00	5 191,50		3 308,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	88 500,00	87 443,55	0,00	0,00	1 056,45		87 443,55
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,20	0,00	0,00	-0,20		0,20
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	86 000,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00		86 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	180,00	180,00	0,00	0,00	0,00		180,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 502,00	1 262,18	0,00	0,00	239,82		1 262,18
65818	Autres	798,00	0,00	0,00	0,00	798,00		0,00
65888	Autres	20,00	1,17	0,00	0,00	18,83		1,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		587 561,28	407 894,70	0,00	0,00	179 666,58	0,00	407 894,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		587 561,28	407 894,70	0,00	0,00	179 666,58	0,00	407 894,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00						

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	50 438,72	41 486,19			8 952,53		41 486,19
6811	Dot. amort. immos incorporelles	50 438,72	41 486,19			8 952,53		41 486,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		50 438,72	41 486,19			8 952,53		41 486,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	459 509,52	471 408,11	0,00	0,00	-11 898,59
013	Atténuations de charges (4)	0,00	12 376,62	0,00	0,00	-12 376,62
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	12 309,54	0,00	0,00	-12 309,54
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	67,08	0,00	0,00	-67,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	451 635,52	452 955,50	0,00	0,00	-1 319,98
744	FCTVA	88,15	0,00	0,00	0,00	88,15
74741	Participation communes membres du GFP	351 000,00	351 839,00	0,00	0,00	-839,00
74758	Participation autres groupements	100 547,37	101 116,50	0,00	0,00	-569,13
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	1,99	0,00	0,00	-1,99
75888	Autres	0,00	1,99	0,00	0,00	-1,99
Total des recettes de gestion des services		451 635,52	465 334,11	0,00	0,00	-13 698,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		451 635,52	465 334,11	0,00	0,00	-13 698,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 874,00	6 074,00	0,00	0,00	1 800,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	7 874,00	6 074,00	0,00	0,00	1 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 874,00	6 074,00	0,00	0,00	1 800,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DJ 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		IV					IV	
		A1					A1	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)				A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	106 634,31	0,00	0,00	0,00		106 634,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	104 193,70	0,00	0,00	0,00		104 193,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	0,00		2 440,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	16 160,51	0,00	0,00	0,00		16 160,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	160,51	0,00	0,00	0,00		160,51
13	Subventions d'investissement	16 000,00	0,00	0,00	0,00		16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20250303-2025-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2025
Date de réception en préfecture : 04/03/2025

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			0,00
RECETTES			0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (*)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES														
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES														

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV -- ANNEXES	
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.904

FONCTION 4 -- Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	41 Santé				
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éés sanitaires
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4233 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES								
202	Frais réalisation documents urbanisme	104 193,70	2 440,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	926,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 514,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
10222	FCTVA	0,00	160,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et élabl. nationaux	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21843	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV
A1.905

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES							
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 634,31
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 193,70
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926,41
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 514,20
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 160,51
1311	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,51
							16 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (*)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV -- ANNEXES			IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 -- Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

[illegible]

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 336,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	407 894,70	0,00	0,00	0,00		407 894,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	61 711,48	0,00	0,00	0,00		61 711,48
014	Atténuations de produits	0,00	258 739,67	0,00	0,00	0,00		258 739,67
65	Autres charges de gestion courante	0,00	87 443,55	0,00	0,00	0,00		87 443,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	445 997,61	0,00	0,00	0,00		445 997,61
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	12 376,62	0,00	0,00	0,00		12 376,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	433 619,00	0,00	0,00	0,00		433 619,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00		1,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			0,00
RECETTES			0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	19 336,50	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	19 336,50	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblées délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire		
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
 068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
 Date de télétransmission : 04/03/2026
 Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions Interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions Internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 336,50
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 336,50

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres intarv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

25 Formation professionnelle															
Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle													
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques			258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30	31							
		Services communs	Culture							
			311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	41 Santé				
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale							
	420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	46 298,31	361 527,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	24,60	2 719,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	44,71	1 244,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61368	Autres	232,83	2 095,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6166	Maintenance	0,00	24 650,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	124,07	1 116,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	4 855,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	111,42	1 148,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	438,00	245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	97,58	236,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	620,57	7 034,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	334,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	1 548,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	700,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10,88	109,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	235,59	2 566,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	30,08	327,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	9 820,59	106 527,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	5 850,77	53 414,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	979,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	97,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	107,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	1 517,43	16 698,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 616,46	38 875,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	920,33	8 282,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception : 04/03/2026
Date de clôture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
6455	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	380,00	2 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	121,20	606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	416,00	2 892,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	14 000,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct autres personnes droit privé	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	34,78	1 227,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	364 217,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	12 309,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours et sur autres charges sociales	0,00	67,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	351 839,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours* sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES							
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 894,70
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 743,62
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288,81
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 328,48
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 650,95
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,73
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 855,58
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,37
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,25
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 724,40
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334,10
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 548,19
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,40
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 801,80
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357,84
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 348,30
64118	Autres Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 265,33
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	979,87
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 893,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 215,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 492,16
							47,40

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 203,32
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	727,20
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 308,50
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
65811	Droits d"utilisé* - Informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 262,18
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17
RECETTES							
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 997,61
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 309,54
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,08
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 639,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 780,00
							1,99

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (*)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES							
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

168

1681

1682

1683

1684

1685

1686

1687

1688

1689

1690

1691

1692

1693

1694

1695

1696

1697

1698

1699

1700

1701

1702

1703

1704

1705

1706

1707

1708

1709

1710

1711

1712

1713

1714

1715

1716

1717

1718

1719

1720

1721

1722

1723

1724

1725

1726

1727

1728

1729

1730

1731

1732

1733

1734

1735

1736

1737

1738

1739

1740

1741

1742

1743

1744

1745

1746

1747

1748

1749

1750

1751

1752

1753

1754

1755

1756

1757

1758

1759

1760

1761

1762

1763

1764

1765

1766

1767

1768

1769

1770

1771

1772

1773

1774

1775

1776

1777

1778

1779

1780

1781

1782

1783

1784

1785

1786

1787

1788

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

1811

1812

1813

1814

1815

1816

1817

1818

1819

1820

1821

1822

1823

1824

1825

1826

1827

1828

1829

1830

1831

1832

1833

1834

1835

1836

1837

1838

1839

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

1854

1855

1856

1857

1858

1859

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171

2172

2173

2174

2175

2176

2177

2178

2179

2180

2181

2182

2183

2184

2185

2186

2187

2188

2189

2190

2191

2192

2193

2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

2210

2211

2212

2213

2214

2215

2216

2217

2218

2219

2220

2221

2222

2223

2224

2225

2226

2227

2228

2229

2230

2231

2232

2233

2234

2235

2236

2237

2238

2239

2240

2241

2242

2243

2244

2245

2246

2247

2248

2249

2250

2251

2252

2253

2254

2255

2256

2257

2258

2259

2260

2261

2262

2263

2264

2265

2266

2267

2268

2269

2270

2271

2272

2273

2274

2275

2276

2277

2278

2279

2280

2281

2282

2283

2284

2285

2286

2287

2288

2289

2290

2291

2292

2293

2294

2295

2296

2297

2298

2299

2300

2301

2302

2303

2304

2305

2306

2307

2308

2309

2310

2311

2312

2313

2314

2315

2316

2317

2318

2319

2320

2321

2322

2323

2324

2325

2326

2327

2328

2329

2330

2331

2332

2333

2334

2335

2336

2337

2338

2339

2340

2341

2342

2343

2344

2345

2346

2347

2348

2349

2350

2351

2352

2353

2354

2355

2356

2357

2358

2359

2360

2361

2362

2363

2364

2365

2366

2367

2368

2369

2370

2371

2372

2373

2374

2375

2376

2377

2378

2379

2380

2381

2382

2383

2384

2385

2386

2387

2388

2389

2390

2391

2392

2393

2394

2395

2396

2397

2398

2399

2400

2401

2402

2403

2404

2405

2406

2407

2408

2409

2410

2411

2412

2413

2414

2415

2416

2417

2418

2419

2420

2421

2422

2423

2424

2425

2426

2427

2428

2429

2430

2431

2432

2433

2434

2435

2436

2437

2438

2439

2440

2441

2442

2443

2444

2445

2446

2447

2448

2449

2450

2451

2452

2453

2454

2455

2456

2457

2458

2459

2460

2461

2462

2463

2464

2465

2466

2467

2468

2469

2470

2471

2472

2473

2474

2475

2476

2477

2478

2479

2480

2481

2482

2483

2484

2485

2486

2487

2488

2489

2490

2491

2492

2493

2494

2495

2496

2497

2498

2499

2500

2501

2502

2503

2504

2505

2506

2507

2508

2509

2510

2511

2512

2513

2514

2515

2516

2517

2518

2519

2520

2521

2522

2523

2524

2525

2526

2527

2528

2529

2530

2531

2532

2533

2534

2535

2536

2537

2538

2539

2540

2541

2542

2543

2544

2545

2546

2547

2548

2549

2550

2551

2552

2553

2554

2555

2556

2557

2558

2559

2560

2561

2562

2563

2564

2565

2566

2567

2568

2569

2570

2571

2572

2573

2574

2575

2576

2577

2578

2579

2580

2581

2582

2583

2584

2585

2586

2587

2588

2589

2590

2591

2592

2593

2594

2595

2596

2597

2598

2599

2600

2601

2602

2603

2604

2605

2606

2607

2608

2609

2610

2611

2612

2613

2614

2615

2616

2617

2618

2619

2620

2621

2622

2623

2624

2625

2626

2627

2628

2629

2630

2631

2632

2633

2634

2635

2636

2637

2638

2639

2640

2641

2642

2643

2644

2645

2646

2647

2648

2649

2650

2651

2652

2653

2654

2655

2656

2657

2658

2659

2660

2661

2662

2663

2664

2665

2666

2667

2668

2669

2670

2671

2672

2673

2674

2675

2676

2677

2678

2679

2680

2681

2682

2683

2684

2685

2686

2687

2688

2689

2690

2691

2692

2693

2694

2695

2696

2697

2698

2699

2700

2701

2702

2703

2704

2705

2706

2707

2708

2709

2710

2711

2712

2713

2714

2715

2716

2717

2718

2719

2720

2721

2722

2723

2724

2725

2726

2727

2728

2729

2730

2731

2732

2733

2734

2735

2736

2737

2738

2739

2740

2741

2742

2743

2744

2745

2746

2747

2748

2749

2750

2751

2752

2753

2754

2755

2756

2757

2758

2759

2760

2761

2762

2763

2764

2765

2766

2767

2768

2769

2770

2771

2772

2773

2774

2775

2776

2777

2778

2779

2780

2781

2782

2783

2784

2785

2786

2787

2788

2789

2790

2791

2792

2793

2794

2795

2796

2797

2798

2799

2800

2801

2802

2803

2804

2805

2806

2807

2808

2809

2810

2811

2812

2813

2814

2815

2816

2817

2818

2819

2820

2821

2822

2823

2824

2825

2826

2827

2828

2829

2830

2831

2832

2833

2834

2835

2836

2837

2838

2839

2840

2841

2842

2843

2844

2845

2846

2847

2848

2849

2850

2851

2852

2853

2854

2855

2856

2857

2858

2859

2860

2861

2862

2863

2864

2865

2866

2867

2868

2869

2870

2871

2872

2873

2874

2875

2876

2877

2878

2879

2880

2881

2882

2883

2884

2885

2886

2887

2888

2889

2890

2891

2892

2893

2894

2895

2896

2897

2898

2899

2900

2901

2902

2903

2904

2905

2906

2

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260202-2025-03-03-3-2-DE
Date de transmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-2-DE
Date de transmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général												

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1018077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611¹ et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simplifié. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de transmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C au 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV -- ANNEXES			IV
B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A, pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N				B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts			Capital	
Total										0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV
		B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		14-12-2023
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L		Autre immobilisations incorporelles	5	14/12/2023
L		Autres immobilisations corporelles	5	14/12/2023
L		Autres installations et matériels techniques	8	14/12/2023
L		Brevets, licences, marques et procédés, logiciels, site internet	2	14/12/2023
L		Documents d'urbanisme	10	14/12/2023
L		Frais de recherche et de developpement	5	14/12/2023
L		Frais d'études	5	14/12/2023
L		Frais d'insertion	2	14/12/2023
L		Immeubles de rapport	20	14/12/2023
L		Installations générales, agencements et aménagements divers	10	14/12/2023
L		Matériel de bureau	5	14/12/2023
L		Matériel et outillage de voirie	10	14/12/2023
L		Matériel informatique	5	14/12/2023
L		Mobiliers	10	14/12/2023
L		Véhicules et matériels roulants	10	14/12/2023

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
Charges de personnel	04/04/2019	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-2-DE

Date de transmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)					
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice
					Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédant « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV -- ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 465 334,11

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
--	----------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4, ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)											
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement			TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	
Marchés de partenariat (1)											
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	180,00	
Personnes de droit privé	180,00	
Associations	180,00	
ASSO GROUPEMENT D ACTION SOCIALE DU PERSONNEL COMMUNES	180,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif titulaire	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif titulaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de réitération : 04/03/2026

Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON - SCOT - CA - 2025

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUL : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POM : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt, par son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-32 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L362).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES				B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES				
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
				TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE				B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			128 134,31	6 100,45	
Acquisitions à titre onéreux			87 584,11	5 424,45	
13/01/2025	AFUT/1ER ACOMPTE	AFUT/2025/ACOMPTE 1	21 500,00	2 078,00	10
13/01/2025	PARTICIPATION BUDGET DE FONCTIONNEMENT	2025-AFUT-ACOMPTE 1	21 500,00	2 078,33	10
21/01/2025	FAUTEUILS	2025-FAUTEUILS SCOT	1 514,20	143,01	10
30/04/2025	MICROSOFT 365 + ORDINATEUR PORTABLE	2025/ORDINATEUR SCOT	926,41	124,03	5
26/09/2025	BL EVOLUTION - 1ER ACOMPTE/REVISION SCOT	2025/BL EVOLUTION ACOMPTE	16 302,00	430,00	10
30/09/2025	PARTICIPATION - 2E ACOMPTE BUDGET AFUT	2025/AFUT ACOMPTE 2	21 500,00	543,47	10
08/12/2025	BL EVOLUTION - 2E ACOMPTE/REVISION SCOT	2025/BL EVO ACPTE 2	4 321,50	27,61	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			40 570,20	676,00	
01/1/2025	REVISION DU SCOT/PHASE 1	2025/REVISION PHASE 1	40 570,20	676,00	10

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00
Mise à disposition							0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00
Mise à la réforme							0,00	0,00
Divers							0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régle		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT		B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT		B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	226 505,34
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 514,20
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	224 991,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	224 991,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	224 991,14

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	7 874,00	6 074,00	0,00	6 074,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	50 629,66	41 646,70	0,00	41 646,70
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	42 755,66	35 572,70	0,00	35 572,70
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	226 505,34			226 505,34
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	226 505,34			226 505,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				262 078,04

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		7 874,00	6 074,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 874,00	6 074,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 874,00	6 074,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		50 629,66	41 646,70
Ressources propres externes de l'année (a)		190,94	160,51
10222	FCTVA	190,94	160,51
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		50 438,72	41 486,19
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	34 000,00	24 967,58
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 200,00	13 179,80
281351	Bâtiments publics	438,72	438,68
281838	Autre matériel informatique	1 700,00	1 821,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 100,00	1 079,90
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME			C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2024/1	REVISION DU SCOT		0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)		N-3	N-2	N-1	N
		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT				C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2025-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS**IV****IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE****C3.1****Présentation agrégée par nature**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,50	0,00	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	0,00	2 440,61	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,50	0,00	0,00	86 010,81	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres Immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,60	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,60	0,00	86 010,81	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,50	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,50	0,00	86 010,81	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres Immobilisations Incorporelles	104 193,70	20 823,50	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations Incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres Immobilisations corporelles	2 440,81	0,00	0,00	2 440,81	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 823,50	0,00	86 010,81	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,50	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,50	0,00	86 010,81	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,50	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,81	0,00	0,00	2 440,81	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,50	0,00	86 010,81	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	104 193,70	20 623,50	0,00	83 570,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		106 634,31	20 623,50	0,00	86 010,81	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION		C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	0,00	2 440,61	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, Jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,81	0,00	0,00	2 440,81	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,81	0,00	0,00	2 440,81	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 440,61	0,00	0,00	2 440,61	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2162 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	IV D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		IV
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B)
					0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
					0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)
(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Autres facturations		0,00
Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.
(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise – Total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.
(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE			D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATÉRIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : Une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
D -- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	IV D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES				D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS		D4

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	IV D5

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7				D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
				Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	IV D8

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)			IV
			D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69
RECETTES	297 135,00	284 152,04	0,00	12 982,96
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	638 000,00	449 380,89	0,00	188 619,11
RECETTES	638 000,00	649 898,59	0,00	-11 898,59

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69
RECETTES	297 135,00	284 152,04	0,00	12 982,96
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	638 000,00	449 380,89	0,00	188 619,11
RECETTES	638 000,00	649 898,59	0,00	-11 898,59

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	297 135,00	112 708,31	0,00	184 426,69
RECETTES	297 135,00	284 152,04	0,00	12 982,96
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	638 000,00	449 380,89	0,00	188 619,11
RECETTES	638 000,00	649 898,59	0,00	-11 898,59
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	935 135,00	562 089,20	0,00	373 045,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES	935 135,00	934 050,63	0,00	1 084,37

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						IV
						D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2025-03-03-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2025-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception en préfecture : 03/03/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 068-256802620-20260202-2026-03-03-3-2-DE Date de télétransmission : 04/03/2026 Date de réception préfecture : 04/03/2026
ELEMENTS DU BILAN		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260203-2025-03-03-2-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/02/2026

Présenté par Le MR LE PRESIDENT MICHEL HABIG (1),
A Guebwiller, le 03/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session ordinaire
A Guebwiller, le 03/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3),

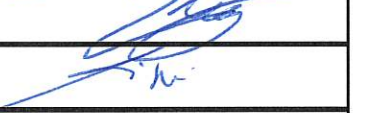


Mme BOOG Françoise	
Mme HART Maud	
Mme LALLEMAND Nathalie	
Mme MAMPRIN Cécile	
Mme PIRES Anabelle	
Mme SCHRUEFFENEGGER Sylvie	
Mme SICK Corinne	procuration à M. MATHIAS
Mme STAENDER Marie-Josée	procuration à M. WELTY
Mr BRELERUT Stéphane	représenté par Mme GIOIA
Mr CENTLIVRE Claude	
Mr FISCHER Jean-Jacques	
Mr FUSTENBERGER Alain	Représenté par Mme GALLIATH M.W.
Mr GALLIATH Jean-Luc	
Mr HABECKER Guy	
Mr HABIG Michel	
Mr HECKY Philippe	
Mr HUSSER Roland	
Mr JUNG Marc	
Mr Jean KNAUS	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Mr KECH Maurice	
Mr KLEITZ Francis	
Mr LICHTENBERGER Aimé	
Mr MARTIN Grégory	
Mr MARTIN Roland Procuration à Mr SCHLEGEL	
Mr MATHIAS René	
Mr MICHAUD Christian	
Mr MULLER André	
Mr PAULUS Frank Représenté par Mme NEYER	
Mr PELTIER Jean-Pierre	
Mr REYMANN Léonard	
Mr RISSER Christian	
Mr ROTOLO Marcello	
Mr SCHLEGEL André	
Mr TOUCAS Jean-Pierre	
Mr VONAU Gilbert	
Mr WELTY André	
Mr WIDMER Jean-Pierre	
Mr WURTZ François Représenté par Mr WEISSBART	
Mr ZEMB Alain	

Certifié exécutoire par Le MR LE PRESIDENT MICHEL HABIG (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2026, et de la publication le

A Guebwiller, le 03/03/2026

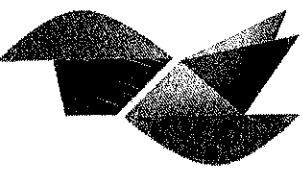
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.3. Affectation du résultat de l'exercice 2025

Le Président rappelle qu'après avoir examiné le compte administratif, il y a lieu de prononcer l'affectation définitive des résultats conformes aux résultats des comptes de gestion du trésorier.

Les nomenclatures comptables prévoient que :

- le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement, en dépenses (déficit) ou en recettes (excédent)
- le résultat de fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du déficit d'investissement, corrigé du solde des restes à réaliser. Le reliquat peut être affecté à la section de fonctionnement ou d'investissement, au choix de l'assemblée délibérante.

Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître

- **Un excédent en section de fonctionnement de + 200 517,70 €**
- **Un excédent en section d'investissement de + 171 443,73 €**

Le comité directeur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le compte administratif 2025 du budget principal adopté par délibération de ce jour

Vu le compte de gestion 2025 dressé par le trésorier

Considérant l'excédent de clôture en fonctionnement

Considérant le solde d'exécution positif de la section d'investissement

Après en avoir délibéré,

Décide de

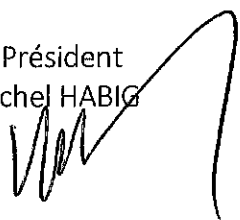
- AFFECTER les résultats comme suit :

200 517,70€ : excédent affecté en section de fonctionnement (article 002)

171 443,73 € : excédent maintenu en section d'investissement (article 001)

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Le Président
Michel HABIG

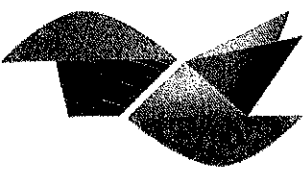


Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.4. Participation des communautés de communes membres pour l'exercice 2026 (service SCoT ADM)

Le Président précise à l'assemblée qu'elle est appelée à fixer le montant de la participation statutaire des collectivités membres du syndicat mixte au budget du syndicat mixte pour l'exercice 2026. Conformément aux orientations budgétaires débattues lors de la dernière séance du dernier Comité Directeur, il est proposé de maintenir à 1,50 €/habitant, les participations des EPCI membres du Syndicat Mixte, pour le service SCoT ADM, établie sur la population légale en vigueur au 1/01/2026. Les contributions par communauté de communes pour l'exercice 2026 sont les suivantes :

CC	Participation 2026	Population légale 2026	Montant/hab	Population légale 2025	Contribution 2025	Montant/hab
CCCHR	24 869 €	16 579	1,50 €	16 348	24 522,00 €	1,50 €
CCPAROVIC	20 160 €	13 440	1,50 €	12 891	19 336,50 €	1,50 €
CCRG	58 617 €	39 078	1,50 €	38 172	57 258,00 €	1,50 €
TOTAL	103 646 €	69 097	1,50 €	67 411	101 116,50 €	1,50 €

Le comité directeur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte,

Considérant les besoins en financement établis au projet de BP 2026 du syndicat mixte

Considérant la population légale en vigueur au 1/01/2026

Après en avoir délibéré,

Décide de

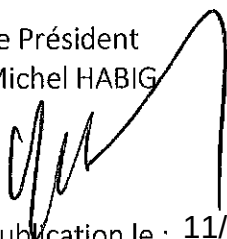
- **FIXER** la participation des EPCI membres du syndicat mixte pour l'exercice 2026 à 1,50 € par habitant, soit un montant par communauté de communes fixé comme suit :

- CCCHR 24 869 €
- CCPAROVIC 20 160 €
- CCRG 58 617 €

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

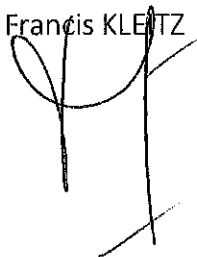
Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.5. Service ADS : tarif de la prestation d’instruction des autorisations d’urbanisme pour l’exercice 2026

Le Président rappelle que la prestation d’instruction des autorisations et des certificats d’urbanisme de service réalisée par le syndicat mixte pour leur compte donne lieu à une contribution financière de la part des communes.

Conformément à la convention relative à la mission d’instruction des demandes d’autorisation en matière d’urbanisme et des certificats d’urbanisme entre les Communes et le syndicat mixte du SCoT, il appartient à l’assemblée délibérante de fixer annuellement :

- le montant global des contributions des communes conventionnées, sur la base de l’activité et du fonctionnement prévisionnels du service pour l’exercice à venir
- le tarif appliqué à l’habitant qui en résulte, au prorata du nombre d’habitants selon le chiffre de la population légale en vigueur (population totale) au 1er janvier de l’année en cours.

Comme établi lors du débat d’orientations budgétaires au cours de la dernière séance du Comité Directeur, il est proposé d’augmenter d’environ 5,8% la contribution des communes pour passer de 5,20 € à 5,50 €/ habitant afin de faire face aux hausses prévisionnelles des charges et provisionner les dépenses relatives au renouvellement pour les années prochaines du marché de fourniture du logiciel/plateforme d’instruction (à budgéter en plus de l’abonnement pour l’année 2026)

Il n’est pas nécessaire de prévoir un avenant à la convention.

La participation financière de chaque commune conventionnée pour l’année 2026 est la suivante :

COMMUNES	Pop totale 2026	Participation 2026 5,50€	Participation 2025 5,20€/hab
ALGOLSHEIM	1132	6 226 €	5 944 €
BALGAU	961	5 286 €	4 961 €
BERGHOLTZ	1059	5 825 €	5 689 €
BERGHOLTZ-ZELL	396	2 178 €	2 085 €
BILTZHEIM	518	2 849 €	2 553 €
BODELSHEIM	1997	10 984 €	10 322 €
BUHL	3147	17 309 €	16 479 €
DESSENHEIM	1462	8 041 €	7 597 €
EGUISHEIM	1779	9 785 €	9 230 €
ENSISHEIM	7370	40 535 €	38 631 €
FESSENHEIM	2390	13 145 €	12 397 €
GEISWASSER	349	1 920 €	1 752 €
GUEBERSCHWIHR	828	4 554 €	4 394 €
GUNDOLSHEIM	758	4 169 €	3 905 €
HARTMANNSWILLER	678	3 729 €	3 526 €
HATTSTATT	875	4 813 €	4 534 €
HEITEREN	1085	5 968 €	5 637 €
HETTENSCHLAG	361	1 986 €	1 820 €
HIRTZFELDEN	1287	7 079 €	6 838 €
ISSENHEIM	3562	19 591 €	18 689 €
JUNGHOLTZ	921	5 066 €	4 810 €
LAUTENBACH	1574	8 657 €	8 008 €
LAUTENBACH-ZELL	957	5 264 €	5 086 €
LINTHAL	601	3 306 €	3 136 €
LOGELHEIM	975	5 363 €	5 080 €
MERXHEIM	1416	7 788 €	7 077 €
MEYENHEIM	2037	11 204 €	10 603 €
MUNCHHOUSE	1550	8 525 €	8 164 €
MUNWILLER	474	2 607 €	2 434 €
MURBACH	167	919 €	874 €
NEUF BRISACH	1920	10 560 €	10 187 €
NIEDERENTZEN	869	4 780 €	4 259 €
NIEDERHERGHEIM	1200	6 600 €	6 162 €
OBERENTZEN	733	4 032 €	3 749 €
OBERHERGHEIM	1341	7 376 €	6 932 €
OBERMORSCHWIHR	430	2 365 €	2 163 €
ORSCHWIHR	1025	5 638 €	5 387 €
OSENBACH	830	4 565 €	4 363 €
PFAFFENHEIM	1417	7 794 €	7 238 €
RAEDERSHEIM	1200	6 600 €	6 146 €
REGUISHEIM	2037	11 204 €	10 733 €
RIMBACH-ZELL	193	1 062 €	1 014 €
ROGGENHOUSE	470	2 585 €	2 470 €

ROUFFACH	4471	24 591 €	22 968 €
RUMERSHEIM	1095	6 023 €	5 600 €
RUSTENHART	1020	5 610 €	5 106 €
SOULTZMATT	2552	14 036 €	13 120 €
VOEGLINSHOFFEN	496	2 728 €	2 569 €
WESTHALTEN	1039	5 715 €	5 372 €
WUENHEIM	777	4 274 €	4 046 €
TOTAL ADS SCoT RVGB		372 796 €	351 837 €

Le comité directeur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte,

Vu la convention relative à la mission d'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme et des certificats d'urbanisme entre les Communes et le syndicat mixte du SCoT et ses avenants ultérieurs

Considérant les besoins en financement établis au projet de BP 2026 du syndicat mixte

Considérant la population légale en vigueur au 1/01/2026

Après en avoir délibéré,

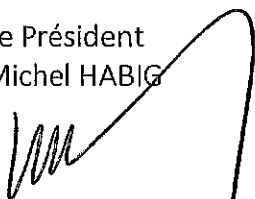
Décide de

- **FIXER** le tarif pour l'exercice 2026 de la prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes conventionnées à 5,50 € par habitant, soit le montant par commune présenté ci-dessus ;

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président
Michel HABIG

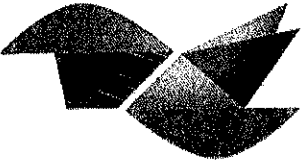


Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

3. FINANCES

3.6. Budget primitif principal 2026 (M57)

Le Président rappelle que conformément aux articles L1612-41 et L1612-2 du CGCT, le budget primitif 2026 doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 avril 2026 et transmis au représentant de l'État au plus tard le 15 mai de cet exercice.

Le budget primitif est proposé par l'ordonnateur et voté par l'assemblée délibérante dans son intégralité.

C'est la norme M57 qui s'applique pour ce budget.

Le budget du syndicat mixte est voté par chapitre et par nature, assorti d'une présentation par fonction.

Conformément aux orientations budgétaires ayant fait l'objet d'un débat lors de la précédente séance du Comité Directeur, et sur proposition du Président, le Comité est appelé à examiner et à approuver le budget primitif de l'exercice 2026, ci-annexé.

Ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes et s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 693 000 €
--

Section d'investissement : 218 550 €

A) En section de fonctionnement, le projet de budget principal 2026 intègre :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
-------------------------	--	---------	--------------	---------

Charges à caractère général	011	235 061,28 €	61 711,48 €	283 371,24 €
Charges de personnel	012	264 000,00 €	258 739,67 €	247 000,00 €
Autres charges courantes	65	88 500,00 €	87 443,55 €	115 770,00 €
<i>Sous-total dépenses de gestion courante</i>		587 561,28 €	407 894,70 €	646 141,24 €
Charges financières	66	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	67	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	022	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total dépenses réelles		587 561,28 €	407 894,70 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	023	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre / Amortissements	042	50 438,72 €	41 486,19 €	46 858,76 €
<i>Sous-total dépenses d'ordre</i>		50 438,72 €	41 486,19 €	46 858,76 €
TOTAL dépenses de l'exercice		638 000,00 €	449 380,89 €	693 000,00 €
<i>Déficit reporté N-1</i>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		604 000,00 €	449 380,89 €	693 000,00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	BP 2026
Atténuations de charges	013	0,00 €	12 376,62 €	0,00 €
Dotations et participations	74	451 635,52 €	452 955,50 €	475 382,30 €
Autres produits de gestion courante	75	0,00 €	1,99 €	0,00 €
<i>Sous-total recettes de gestion courante</i>		451 635,52 €	465 334,11 €	475 382,30 €
Produits exceptionnels	77	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-total recettes réelles F</i>		451 635,52 €	465 334,11 €	475 382,30 €
Opérations d'ordre / Amortissements	042	7 874,00 €	6 074,00 €	17 100,00 €
<i>Sous-total recettes d'ordre F</i>		7 874,00 €	6 074,00 €	17 100,00 €
TOTAL recettes de l'exercice		459 509,52 €	471 408,11 €	492 482,30 €
<i>Excédent reporté N-1</i>	002	178 490,48 €	178 490,48 €	200 517,70 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		638 000,00 €	649 898,59 €	693 000,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		604 000,00 €	604 490,82 €	693 000,00 €

En dépenses :

Chapitre 011 « charges à caractère général » : 283 371,24 €

- Dont pour le service SCOT/ADM : 203 081,24 €
- Dont pour le service ADS : 80 290,00 €

Il s'agit des charges liées au fonctionnement des services (fournitures administratives, impressions, affranchissements, abonnements informatiques, maintenance des logiciels, etc.).

Les crédits intègrent également :

- les coûts liés à la mise en place des actions de respect du RGPD et à la prévention des risques professionnels
- les crédits mis en réserve (ADM : 187 481,24 € et ADS : 12 590 €)

Chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » : 247 000 €

- Dont pour le service SCOT/ADM : 26 000 €
- Dont pour le service ADS : 221 000 €

Il s'agit des rémunérations et des diverses cotisations (sociales, médecine du travail, assurance du personnel, etc.), pour l'ensemble des emplois du syndicat mixte.

Y figure notamment les crédits destinés aux 5 postes existants (0,5 ETP au service ADM et 4,5 ETP au service ADS).

Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 115 770 €

- Dont pour le service SCOT/ADM : 16 160 €
- Dont pour le service ADS : 99 610 €

Y figure notamment les crédits destinés :

- à la participation du Syndicat Mixte au PETR pour le financement des dépenses mutualisées (99.000€)
- les droits d'utilisation informatique
- la solution de logiciel d'instruction et de plateforme de dématérialisation (service ADS) à compter de l'année 2027, le marché actuel s'étirant jusqu'au 31/12/2026.

Chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : 46 858,76 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 34 758,76 €
- Dont pour le service ADS: 12 100,00 €

Il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (amortissement des logiciels, des frais d'élaboration des documents d'urbanisme, du mobilier, des travaux d'aménagement des locaux, etc.). Ce même montant figure en recette au chapitre 040 de la section d'investissement.

En recettes

Ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 200 517,70 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 167 298,79 €
- Dont pour le service ADS: 33 218,91 €

Ce montant correspond à l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2025 repris dans le présent budget.

Chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : 17 100 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 9 600 €
- Dont pour le service ADS: 7 500 €

Ce montant correspond à l'amortissement des subventions d'équipements reçues pour des immobilisations d'investissement transférées au compte de résultat et que l'on retrouve au chapitre de dépense 040 en section d'investissement.

Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 475 382,30 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 103 101,21 €
Il s'agit de la participation statutaire des communautés de communes membres du Syndicat Mixte
- Dont pour le service ADS: 372 281,09 €
Il s'agit de la contribution des communes conventionnées avec le Syndicat Mixte pour la prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme

B) En section d'investissement, le projet de budget 2026 intègre :

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Immobilisations incorporelles	20	244 671,00 €	104 193,70 €	153 400,00 €
Immobilisations corporelles	21	44 590,00 €	2 440,61 €	48 050,00 €
<i>Sous-total dépenses d'équipement</i>		<i>289 261,00 €</i>	<i>106 634,31 €</i>	<i>201 450,00 €</i>
Opérations d'ordre / Amortissements	040	7 874,00 €	6 074,00 €	17 100,00 €

Sous-total dépenses d'ordre		7 874,00 €	6 074,00 €	17 100,00 €
Total Dépenses de l'exercice		297 135,00 €	112 708,31 €	218 550,00 €
Solde d'exécution reporté N-1 négatif				
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		297 135,00 €	112 708,31 €	218 550,00 €
INVESTISSEMENT RECETTES		<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	BP 2026
Subventions d'investissements	13	20 000,00 €	16 000,00 €	0,00 €
Sous-total recettes d'équipement		20 000,00 €	16 000,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement	1068	0,00 €	0,00 €	€
Dotations, fonds divers : FCTVA	10	190,94 €	160 51 €	247,51 €
Sous-total recettes financières		190,94 €	160,51 €	247,51 €
Sous-total recettes réelles		20 190,94 €	16 160,51 €	247,51 €
Virement de la section de fonctionnement	021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre / Amortissements	040	50 438,72 €	41 486,19 €	46 858,76 €
Sous-total recettes d'ordre		50 438,72 €	41 486,19 €	46 858,76 €
TOTAL recettes de l'exercice		70 629,66 €	57 646,70 €	47 106,27 €
Solde d'exécution reporté N-1 positif	001	226 505,34 €	226 505,34 €	171 443,73 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		297 135,00 €	284 152,04 €	218 550,00 €

En dépenses :

Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 153 400 €

- Dont pour le service ADM : 153 400 €

Il s'agit des crédits de paiements (CP) 2026 relatif à l'autorisation de programme (AP) n°2024-01 Révision du SCoT (90 000,00 €) et des crédits mis en réserve pour cette opération.

Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 48 050 €

- Dont pour le service ADM : 1 000 €
- Dont pour le service ADS : 47 050 €

Il s'agit de crédits nécessaires aux agencements et mobiliers et des crédits mis en réserve.

Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : 17 100 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 9 600 €
- Dont pour le service ADS: 7 500 €

Ce montant correspond à l'amortissement des subventions d'équipements reçues pour des immobilisations d'investissement transférées au compte de résultat et que l'on retrouve au chapitre de recette 042 en section de fonctionnement.

En recettes :

Ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 171 443,73 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 129 241,24 €
- Dont pour le service ADS: 42 202,49 €

Ce montant correspond à l'excédent d'investissement constaté au compte administratif 2025 repris dans le présent budget.

Chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » : 46 858,76 €

- Dont pour le service SCOT/ADM: 34 758,76 €

- Dont pour le service ADS:

12 100,00 €

Il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (amortissement des logiciels, des frais d'élaboration des documents d'urbanisme, du mobilier, des travaux d'aménagement des locaux, etc.). Ce même montant figure en dépense au chapitre 042 de la section de fonctionnement

Chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » :

247,51 €

- Dont pour le service ADS :

247,51 €

Cette recette prévisionnelle concerne le versement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses d'investissement réalisées en 2024.

Le comité directeur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu sa délibération 14 décembre 2023, relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier du Syndicat Mixte

Vu sa délibération du 29 janvier 2026 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2026 ;

Vu sa délibération de ce jour portant affectation des résultats de clôture de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 ;

Vu la maquette budgétaire M57 du budget primitif du budget principal du Syndicat Mixte pour l'exercice 2026

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget principal du Syndicat Mixte pour l'exercice 2026, par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle ;

Considérant qu'il est nécessaire d'arrêter le tableau des effectifs au 1er janvier 2026,

Après avoir pris connaissance des documents présentés,

Après en avoir délibéré,

Décide de,

- **ADOPTER** le budget primitif du budget principal de l'exercice 2026 du Syndicat Mixte et l'ensemble de ses annexes, équilibré en recettes et en dépenses comme suit et selon les modalités de vote détaillée dans la maquette ci-annexée :

• **section de fonctionnement : 693 000 €**

• **section d'investissement : 218 550 €**

Total : 911 550 €

- **AUTORISER** le Président à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;

- **AUTORISER** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section

- **AUTORISER** le Président à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON
Syndicat mixte

Numéro SIRET : 25680262000029
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GUEBWILLER

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	121
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	122
B7.3 - Etat des emprunts garantis	123
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	126
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	127
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	129
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	135
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	136
B11.2 - Liste des établissements publics créés	137
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	138
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	139
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	140
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	141
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseront des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
Valeurs		
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		
Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	38,23 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	135,92 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	42,38 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-35,92 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	562 089,20	529 054,81	404 995,82	A1 371 961,43
Investissement	112 708,31	57 646,70	(3) 226 505,34	A2 171 443,73
Fonctionnement	449 380,89	471 408,11	(4) 178 490,48	A3 200 517,70

RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	371 961,43
Investissement	A2 + B2	171 443,73
Fonctionnement	A3 + B3	200 517,70

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		218 550,00	47 106,27

		+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		0,00	(si solde négatif)	(si solde positif) 171 443,73

		=			=
Total de la section d'investissement (2)			218 550,00		218 550,00

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		693 000,00	492 482,30

		+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00	(si déficit)	(si excédent) 200 517,70

		=			=
Total de la section de fonctionnement (3)			693 000,00		693 000,00

		+			+
TOTAL DU BUDGET (4)			911 550,00		911 550,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	244 671,00	0,00	153 400,00	153 400,00	153 400,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	44 590,00	0,00	48 050,00	48 050,00	48 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		289 261,00	0,00	201 450,00	201 450,00	201 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		289 261,00	0,00	201 450,00	201 450,00	201 450,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00

TOTAL	297 135,00	0,00	218 550,00	218 550,00	218 550,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	218 550,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 190,94	0,00	247,51	247,51	247,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76

TOTAL	70 629,66	0,00	47 106,27	47 106,27	47 106,27
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	171 443,73
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	218 550,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	29 758,76
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-6-DE
N° 68-256802620-20260303-2026-03-03-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	253 061,28	0,00	283 371,24	283 371,24	283 371,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	246 000,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	88 500,00	0,00	115 770,00	115 770,00	115 770,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		587 561,28	0,00	646 141,24	646 141,24	646 141,24
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		587 561,28	0,00	646 141,24	646 141,24	646 141,24

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76

TOTAL	638 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00	693 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	693 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00

TOTAL	459 509,52	0,00	492 482,30	492 482,30	492 482,30
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					200 517,70

					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					693 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	29 758,76	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****ff****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	17 100,00	17 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	153 400,00	0,00	153 400,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	48 050,00	0,00	48 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		201 450,00	17 100,00	218 550,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**218 550,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	283 371,24		283 371,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	247 000,00		247 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	115 770,00	0,00	115 770,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	46 858,76	46 858,76
71	Production stockée (ou désstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		646 141,24	46 858,76	693 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**693 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de dépôt en préfecture : 04/03/2026

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	247,51	0,00	247,51
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		46 858,76	46 858,76
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		247,51	46 858,76	47 106,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**171 443,73**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**218 550,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	475 382,30		475 382,30
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	17 100,00	17 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		475 382,30	17 100,00	492 482,30

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON - SCOT - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			200 517,70
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			693 000,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-0016-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	297 135,00	0,00	0,00	218 550,00	218 550,00	0,00	218 550,00	218 550,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	244 671,00	0,00	0,00	153 400,00	153 400,00	0,00	153 400,00	153 400,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	44 590,00	0,00	0,00	48 050,00	48 050,00	0,00	48 050,00	48 050,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	289 261,00	0,00	0,00	201 450,00	201 450,00	0,00	201 450,00	201 450,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	289 261,00	0,00	0,00	201 450,00	201 450,00	0,00	201 450,00	201 450,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 874,00	0,00	0,00	17 100,00	17 100,00	0,00	17 100,00	17 100,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	7 874,00	0,00	0,00	17 100,00	17 100,00	0,00	17 100,00	17 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

218 550,00

- (1) Voir état I-5 pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	70 529,66	0,00	47 106,27	47 106,27	47 106,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	20 190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				171 443,73
--	--	--	--	------------

Affectation au compte 1068 (8)				0,00
--------------------------------	--	--	--	------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-6-DE
04/03/2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					218 550,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprises des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	297 135,00	0,00	0,00	218 550,00	218 550,00	0,00	218 550,00	218 550,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	244 671,00	0,00	0,00	153 400,00	153 400,00	0,00	153 400,00	153 400,00
202	150 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
2088	94 671,00	0,00		63 400,00	63 400,00	0,00	63 400,00	63 400,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	44 590,00	0,00	0,00	48 050,00	48 050,00	0,00	48 050,00	48 050,00
21351	43 075,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21843	1 514,20	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	0,00	0,00		44 050,00	44 050,00	0,00	44 050,00	44 050,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	289 261,00	0,00	0,00	201 450,00	201 450,00	0,00	201 450,00	201 450,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 03/03/2026

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON - SCOT - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	289 261,00	0,00	0,00	201 450,00	201 450,00	0,00	201 450,00	201 450,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	7 874,00		17 100,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 874,00		17 100,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 225,00		5 900,00	5 900,00		5 900,00	5 900,00
13912	Subv. transf. Régions	1 139,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	510,00		5 900,00	5 900,00		5 900,00	5 900,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	7 874,00			17 100,00	17 100,00		17 100,00	17 100,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 068-256802620-20260302-2026-03-03-3-6-DE Date de télétransmission : 04/03/2026 Date de réception préfecture : 04/03/2026
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		III
		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	70 629,66	0,00	47 106,27	47 106,27	47 106,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
10222 FCTVA	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	20 190,94	0,00	247,51	247,51	247,51
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 438,72		46 858,76	46 858,76	46 858,76
2802 Frais liés à la réalisation de document	34 000,00		32 650,00	32 650,00	32 650,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	13 200,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
281351 Bâtiments publics	438,72		0,00	0,00	0,00
281838 Autre matériel informatique	1 700,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	1 100,00		1 308,76	1 308,76	1 308,76
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	50 438,72	I	46 858,76	46 858,76	46 858,76

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Saut 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		638 000,00	0,00	0,00	693 000,00	693 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00
011	Charges à caractère général (3)	253 061,28	0,00	0,00	283 371,24	283 371,24	0,00	283 371,24	283 371,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	246 000,00	0,00		247 000,00	247 000,00		247 000,00	247 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	88 500,00	0,00	0,00	115 770,00	115 770,00	0,00	115 770,00	115 770,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		587 561,28	0,00	0,00	646 141,24	646 141,24	0,00	646 141,24	646 141,24
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		587 561,28	0,00	0,00	646 141,24	646 141,24	0,00	646 141,24	646 141,24
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	50 438,72			46 858,76	46 858,76		46 858,76	46 858,76
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 438,72			46 858,76	46 858,76		46 858,76	46 858,76

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		693 000,00
---	--	------------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	459 509,52	0,00	492 482,30	492 482,30	492 482,30
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			200 517,70
Total des recettes de fonctionnement cumulées			693 000,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	638 000,00	0,00	0,00	693 000,00	693 000,00	0,00	693 000,00	693 000,00
011	Charges à caractère général (4)	253 061,28	0,00	0,00	283 371,24	283 371,24	0,00	283 371,24	283 371,24
60632	Fournitures de petit équipement	650,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 645,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	2 450,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
61551	Entretien matériel roulant	178 961,28	0,00		200 071,24	200 071,24	0,00	200 071,24	200 071,24
6156	Maintenance	23 000,00	0,00		28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
6161	Multirisques	750,00	0,00		825,00	825,00	0,00	825,00	825,00
6168	Autres primes d'assurance	555,00	0,00		625,00	625,00	0,00	625,00	625,00
6182	Documentation générale et technique	4 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	5 000,00	0,00		7 150,00	7 150,00	0,00	7 150,00	7 150,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6234	Réceptions	1 250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 100,00	0,00		6 250,00	6 250,00	0,00	6 250,00	6 250,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	246 000,00	0,00		247 000,00	247 000,00		247 000,00	247 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	0,00		230,00	230,00		230,00	230,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 100,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00		430,00	430,00		430,00	430,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON - SCOT - BP - 2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	117 000,00	0,00		94 000,00	94 000,00		94 000,00	94 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	50,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64118	Autres indemnités	46 450,00	0,00		44 800,00	44 800,00		44 800,00	44 800,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	18 100,00	0,00		18 300,00	18 300,00		18 300,00	18 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	39 000,00	0,00		41 800,00	41 800,00		41 800,00	41 800,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	0,00		10 100,00	10 100,00		10 100,00	10 100,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	850,00	0,00		749,00	749,00		749,00	749,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	0,00		3 491,00	3 491,00		3 491,00	3 491,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	88 500,00	0,00	0,00	115 770,00	115 770,00	0,00	115 770,00	115 770,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	86 000,00	0,00		99 000,00	99 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	180,00	0,00		90,00	90,00	0,00	90,00	90,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	1 502,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
65818	Autres	798,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65888	Autres	20,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		587 561,28	0,00	0,00	646 141,24	646 141,24	0,00	646 141,24	646 141,24
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		587 561,28	0,00	0,00	646 141,24	646 141,24	0,00	646 141,24	646 141,24
023	Virlement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	50 438,72			46 858,76	46 858,76		46 858,76	46 858,76
6811	Dot. amort. immos incorporelles	50 438,72			46 858,76	46 858,76		46 858,76	46 858,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 438,72			46 858,76	46 858,76		46 858,76	46 858,76

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Aténuations de charges (3)	459 509,52	0,00	492 482,30	492 482,30	492 482,30
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
744	FCTVA	88,15	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	351 000,00	0,00	372 281,09	372 281,09	372 281,09
74758	Participation autres groupements	100 547,37	0,00	103 101,21	103 101,21	103 101,21
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		451 635,52	0,00	475 382,30	475 382,30	475 382,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 874,00		17 100,00	17 100,00	17 100,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
04/03/2026

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE

Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de dépôt en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)				A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	201 450,00	0,00	0,00	0,00		201 450,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 400,00	0,00	0,00	0,00		153 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	48 050,00	0,00	0,00	0,00		48 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	247,51	0,00	0,00	0,00		247,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	247,51	0,00	0,00	0,00		247,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	
	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES		0,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
			Coop.décent.,act° interrég.,eur°,intern.				
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES						0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	053 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (*)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
A1.902	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle										
	Libellé	251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés				
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

32 Sports (autres que scolaires)										
Article / compte nature (1)	Libellé	321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires
						418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale							
	420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées		0,00	0,00		0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES						
202	Frais réalisation documents urbanisme	154 400,00	47 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 000,00	47 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			247,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	247,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES							
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions 581 Réserves Foncières	Autres actions 588 d'aménagement		
DEPENSES							
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 050,00
RECETTES							
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247,51
							247,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70	71	72					
		Services communs	Actions transversales	Actions déchets et propriété urbaine					
		Services communs collecte et propriété		720	721			722	
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propriété urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (*)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs							
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
	DEPENSES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
								848 Parkings
								849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

		IV					
		A2					

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	646 141,24	0,00	0,00	0,00		646 141,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	283 371,24	0,00	0,00	0,00		283 371,24
014	Atténuations de produits	0,00	247 000,00	0,00	0,00	0,00		247 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	115 770,00	0,00	0,00	0,00		115 770,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	475 382,30	0,00	0,00	0,00		475 382,30
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	475 382,30	0,00	0,00	0,00		475 382,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV -- ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 -- OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 -- Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FUNCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décenl.,act° interrég.,eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	053 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres Interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
								</		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		256 CNFPT - Formation des actifs occupés											257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés							
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	32 Sports (autres que scolaires)									
	Libellé	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
						418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale							
	420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238					
				Autres actions pour les personnes âgées					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (*)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 141,24
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 571,24
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 250,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 460,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 800,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 240,00
657	Charges intervenant opt prop. - Subvention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 680,00
RECETTES							
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 382,50

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72				
				Actions déchets et propreté urbaine				
				720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722
				7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82 Transports publics de voyageurs						
		Services communs	Transports scolaires	820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			IV
			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
								848 Parkings
								849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations doucees	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres Infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6815.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-938 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
B1.2		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de réélaboration : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Niveau de taux		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
					Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00		0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €			14-12-2023
	Catégories de biens amortis			
L	Autre immobilisations incorporelles	5		14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5		14/12/2023
L	Autres installations et matériels techniques	8		14/12/2023
L	Brevets, licences, marques et procédés, logiciels, site internet	2		14/12/2023
L	Documents d'urbanisme	10		14/12/2023
L	Frais de recherche et de développement	5		14/12/2023
L	Frais d'études	5		14/12/2023
L	Frais d'insertion	2		14/12/2023
L	Immeubles de rapport	20		14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10		14/12/2023
L	Matériel de bureau	5		14/12/2023
L	Matériel et outillage de voirie	10		14/12/2023
L	Matériel informatique	5		14/12/2023
L	Mobiliers	10		14/12/2023
L	Véhicules et matériels roulants	10		14/12/2023

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
Charges de personnel	0,00	04/04/2019	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de réélaboration : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS				B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 475 382,30

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
--	----------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (*)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)															
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part Investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	2026	SUBVENTION 2026	ASSO GROUPEMENT D ACTION SOCIALE DU PERSONNEL COMMUNES	Association	90,00
					90,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00		5,00	0,00	5,00	
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Adjoint Administratif titulaire	C	2,00	0,00	2,00		2,00	0,00	2,00	
Adjoint administratif titulaire	C	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de réitértransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étude.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-3, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	
---	--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES				B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (*)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(*) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE		C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	171 443,73	171 443,73
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	171 443,73	171 443,73

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	171 443,73	171 443,73
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	171 443,73	171 443,73

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	17 100,00	17 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	47 106,27	47 106,27
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	30 006,27	30 006,27

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrées au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		17 100,00	I 17 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 100,00	17 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 100,00	17 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		47 106,27	III 47 106,27
Ressources propres externes de l'année (a)		247,51	247,51
10222	FCTVA	247,51	247,51
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		46 858,76	46 858,76
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des Immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	32 650,00	32 650,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00	11 000,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 900,00	1 900,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 308,76	1 308,76
29...	Dépréciations des Immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET				D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B)
					0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
					0,00

TOTAL DEPENSES		(A)	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	-----	------------------------	--	------

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°_LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

	Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante -- total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation -- contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

						IV
						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-4)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-3-6-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****V****A**

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/02/2026

Présenté par Le MR LE PRESIDENT MICHEL HABIG (1),

A Guebwiller, le 03/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Guebwiller, le 03/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Mme BOOG Françoise	
Mme HART Maud	
Mme LALLEMAND Nathalie	
Mme MAMPRIN Cécile	
Mme PIRES Anabelle	
Mme SCHRUEFFENEGGER Sylvie	
Mme SICK Corinne Procuration à Mr NATHIAS	
Mme STAENDER Marie-Josée Procuration à Mr WELTY	
Mr BRELERUT Stéphane Représenté par Mme GIOIA	
Mr CENTLIVRE Claude	
Mr FISCHER Jean-Jacques	
Mr FUSTENBERGER Alain Représenté par Mme GALLIATH N.N	
Mr GALLIATH Jean-Luc	
Mr HABECKER Guy	
Mr HABIG Michel	
Mr HECKY Philippe	
Mr HUSSER Roland	
Mr JUNG Marc	
Mr Jean KNAUS	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-36-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026
V
A

Mr KECH Maurice	
Mr KLEITZ Francis	
Mr LICHTENBERGER Aimé	
Mr MARTIN Grégory	
Mr MARTIN Roland <i>Procuration à M SCHLEGEL</i>	
Mr MATHIAS René	
Mr MICHAUD Christian	
Mr MULLER André	
Mr PAULUS Frank <i>Représenté par M NEYER</i>	
Mr PELTIER Jean-Pierre	
Mr REYMANN Léonard	
Mr RISSER Christian	
Mr ROTOLO Marcello	
Mr SCHLEGEL André	
Mr TOUCAS Jean-Pierre	
Mr VONAU Gilbert	
Mr WELTY André	
Mr WIDMER Jean-Pierre	
Mr WURTZ François <i>Représenté par M WEISSBART</i>	
Mr ZEMB Alain	

Certifié exécutoire par Le MR LE PRESIDENT MICHEL HABIG (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2026, et de la publication le

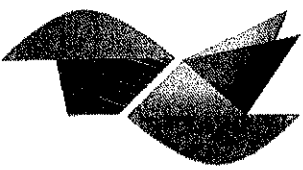
A Guebwiller, le 03/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1. Convention de gestion entre le Syndicat Mixte et le PETR du Pays RVGB pour l'année 2026

Le Président rappelle que dans un souci d'économie d'échelle et d'efficacité, le PETR et le Syndicat du SCOT mutualisent une partie de leurs ressources et leurs moyens.

Une convention annuelle définit les modalités de cette gestion mutualisée, les clés de répartition financière des dépenses ainsi que le montant des contributions y relatives.

La répartition financière est établie sur la base du montant prévisionnel des dépenses inscrites au BP 2026 et calculé au prorata du nombre d'agents, du nombre de missions présentées pour la communication, ainsi que de l'estimation des consommations pour la reprographie et les affranchissements.

	PETR	SCOT ADS	SCOT ADM
Nombre d'agents 2026	5,00	4,50	0,50
Direction (% ETP temps passé)	0,50	0,15	0,35
Assistante de direction (% ETP temps passé)	0,60	0,30	0,10
Total	6,10	4,95	0,95

Le montant total des dépenses prises en charge par le PETR déduites des dépenses prises en charge par le Syndicat Mixte du SCOT s'élève à 198 530 € pour 2026, à répartir comme suit :

Charges mutualisées PETR/SCOT	2026
Montant total des dépenses prises en charge par le PETR	201.330 €
Montant total des dépenses prises en charge par le SM SCOT	15.250 €

Montant des dépenses PETR refacturées au SM SCOT déduites de la part du PETR sur les dépenses SM SCOT	198.530 €
Part PETR	99.530 €
Part SCOT ADS	83.000 €
Part SCOT ADM	16.000 €

Conformément aux orientations budgétaires, compte tenu de la prise en charge de certaines dépenses par le PETR, il est proposé de fixer la contribution du Syndicat Mixte du SCOT au PETR pour 2026 à 99.000 €.

Le comité directeur,

Vu le projet de convention joint en annexe

Considérant l'intérêt de mutualiser une partie des ressources et des moyens entre le PETR et le syndicat mixte du SCOT

Après en avoir délibéré,

Décide de,

- **APPROUVER** la convention de gestion entre le PETR et le Syndicat Mixte du SCOT RVGB pour l'exercice 2026 telle qu'elle figure en annexe

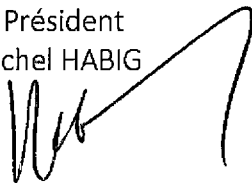
- **APPROUVER** le versement de la participation du syndicat mixte au PETR pour un montant de 99.000 € au titre de l'exercice 2026

- **CONFIRMER** que la somme de 99.000 € est inscrite au BP 2026 du syndicat mixte

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document se rapportant à cette affaire

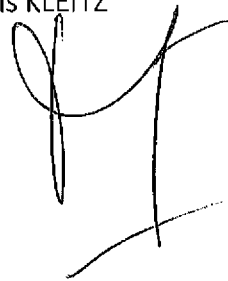
Délégation adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026
Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ





CONVENTION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2026

Entre

Le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

170 rue de la République

68500 GUEBWILLER

Représenté par son président Francis KLEITZ

ci-après désigné le PETR

Et

Le Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon

170 rue de la République

68500 GUEBWILLER

Représenté par son président Michel HABIG

ci-après désigné le Syndicat Mixte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour le SCoT Rhin Vignoble Grand Ballon

Vu la délibération du Conseil Syndical du PETR en date du 3 mars 2026

Vu la délibération du Comité Directeur du Syndicat Mixte du SCoT en date du 3 mars 2026

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

Le PETR et le Syndicat Mixte collaborent au quotidien dans l'exercice de leurs missions respectives.

Dans un souci d'économie d'échelle et d'efficacité, le PETR et le Syndicat Mixte du SCoT mutualisent une partie de leurs ressources et leurs moyens.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de cette gestion mutualisée, des clés de répartition financière des dépenses ainsi que du montant des participations y relatives.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'exercice 2025 qui démarre à compter du 1/01/2026 et prend fin le 31/12/2026.

Article 3 : Obligations du PETR

Le PETR assure les missions et tâches suivantes pour le compte du Syndicat Mixte :

- Accueil physique et téléphonique
- Gestion du courrier (papier et électronique)
- Secrétariat général, suivi des activités, classement et archivage,
- Gestion, animation et suivi des instances, tenue des registres obligatoires, publicité et contrôle de légalité des actes
- Gestion des ressources humaines pour les tâches non confiées à la CCRG : procédures de recrutement, suivi des absences/congés/RTT, suivi de la médecine du travail, gestion des formations, commande et distribution des titres restaurants, suivi des frais de déplacements, de l'action sociale, etc.
- Gestion des contrats d'assurance (statutaires, multirisques, auto mission...)
- Gestion financière et comptabilité du Syndicat, recherche de financements, suivi des dépenses, recettes et dossiers de subvention
- Fourniture et gestion des locaux, paiement des loyers et charges afférentes (énergie, fluides, entretien...)
- Fourniture, gestion et maintenance des réseaux informatiques, internet et téléphonie
- Gestion de certains contrats de prestation de services : reprographie, logiciel de comptabilité...
- Petites fournitures et investissements communs (papeterie, bureautique...)
- Communication, gestion et hébergement du site internet, des abonnements presse...
- Pilotage, coordination et management des équipes
- Pilotage et suivi des procédures relatives au SCoT et aux avis du SCoT
- Représentation technique du Syndicat Mixte auprès d'organismes extérieurs

A cet effet, le PETR prend à sa charge les dépenses relatives aux missions définies ci-dessus et refacture sa quote-part au Syndicat Mixte selon les modalités définies à l'article 5.

Il dégagera le temps nécessaire à la réalisation de ces missions, notamment sur le poste de Direction et d'Assistante de Direction, dans les conditions fixées à l'article 5.

Le PETR s'engage à fournir au Syndicat Mixte tout justificatif, document et information lui permettant d'évaluer les missions et dépenses effectuées pour le compte de ce dernier.

Article 4 : Obligations du Syndicat Mixte

Le Syndicat Mixte assure les missions et tâches suivantes pour le compte du PETR :

- Contrats de prestation de services relatifs à la remise et collecte du courrier, aux affranchissements et à la mache à affranchir

A cet effet, le Syndicat Mixte prend à sa charge les dépenses relatives aux missions définies ci-dessus.

Ces dépenses seront déduites de la contribution due par le Syndicat Mixte au PETR au titre de l'article 3 selon les modalités définies à l'article 5.

Le Syndicat Mixte s'engage à fournir au PETR tout document, information, et autorisation nécessaire à l'exercice des missions assurées pour son compte.

Il s'engage à verser au PETR la somme mentionnée à l'article 5 ventilée en comptabilité fonctionnelle ou analytique entre :

- Le Service SCOT ADM : pour la compétence d'élaboration, révision et suivi du SCOT transférée par les communautés de communes membres
- Le Service ADS : pour la prestation d'instruction des autorisations d'urbanisme réalisée pour le compte des communes conventionnées

Article 5 : Dispositions financières

L'assiette de répartition des dépenses et charges mutualisées entre le PETR et le Syndicat Mixte est établie comme suit

Dépenses	Assiette de répartition
Locaux (loyer+charges, énergie, entretien, OM...)	Prorata du nombre d'agents (temps passé, % ETP)
Presse locale	
Contrats de prestations de services (hors Poste, machine à affranchir et affranchissements)	
Informatique et téléphonie (abonnements, maintenance...)	
Petites fournitures et investissements communs	
Reprographie et affranchissements	Estimation des consommations
Site internet & communication (investissement + fonctionnement)	Prorata nombre de missions présentées
Postes de direction et assistante de direction	Prorata temps passé

Pour 2026, cela s'appliquerait ainsi :

	PETR	ADS	SCOT ADM
Agents en nb ETP	5,00	4,50	0,50
Direction (temps passé)	0,50	0,15	0,35
Assistante de direction (temps passé)	0,60	0,30	0,10
Total	6,10	4,95	0,95

Les dépenses prises en compte sur la base du projet de budget primitif 2026 du PETR sont les suivantes :

Poste Direction et Assistante de Direction + frais annexes	125 000 €
Locaux : loyer+charges	43 000 €
Locaux : énergie	2 200 €
Locaux : entretien	7 200 €
Abonnement presse locale	800 €
Maintenance informatique	8 360 €

Téléphonie / internet : abonnements et maintenance	5 500 €
Petits investissements & fournitures divers	1 000 €
Ordures ménagères	900 €
Flux logiciel comptabilité	370 €
Hébergement site internet	1 500 €
Reprographie : photocopieur Sharp	5 500 €

Les dépenses prises en compte sur la base du projet de budget primitif 2026 du Syndicat Mixte sont les suivantes

Contrat de collecte du courrier La Poste	1 500 €
<i>dont part PETR</i>	<i>300 €</i>
Contrat abonnement et maintenant machine à affranchir	2 750 €
<i>dont part PETR</i>	<i>550 €</i>
Affranchissements	11.000 €
<i>dont part PETR :</i>	<i>550 €</i>

La répartition de la prise en charge de ces dépenses est la suivante :

	2026
Montant total des dépenses prises en charge par le PETR déduites des dépenses prises en charge par le Syndicat Mixte	198.530 €
Part du PETR	99.530 €
Part du Syndicat Mixte du SCoT	99.000 €
<i>Dont service ADS</i>	<i>83.000 €</i>
<i>Dont service SCOT / ADM</i>	<i>16.000 €</i>

La contribution 2025 du Syndicat Mixte au PETR est établie à **99.000 €** , répartie ainsi :

- Part du service ADS : 83.000 €
- Part du service SCOT ADM : 16.000 €

Le PETR émet au cours du premier semestre de l'année civile un titre de recette correspondant à la contribution financière demandée.

Article 6 : Dérogation ou modification de la présente convention

Toute dérogation ou modification de la présente convention devra donner lieu à un avenant.

Article 7 : Résiliation

En cas d'inexécution totale ou partielle des clauses de la présente convention, celle-ci pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties sur préavis de trois mois.

Article 8 : Litiges

En cas de litige pour l'application de la présente convention, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Strasbourg.

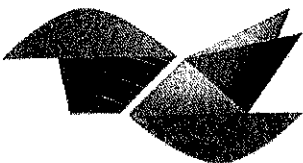
Fait à Guebwiller, le

Le Président du PETR

Le Président du Syndicat Mixte

Francis KLEITZ

Michel HABIG

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.2. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour l'intervention d'un archiviste itinérant

La tenue des archives publiques est une obligation légale au titre des articles L212-6 et suivants du code du patrimoine et L1421-3 du code général des collectivités territoriales.

Par ailleurs, les frais de conservation d'archives sont pour les collectivités une dépense obligatoire (Article L2321-2 du CGCT).

Depuis 1987, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin propose de mettre à disposition des communes et établissements publics qui en font la demande des archivistes de formation universitaire à la disposition pour l'aide à la gestion de leurs archives.

Il est proposé une intervention de 3 jours pour permettre de trier et classer une partie des archives papier.

Le forfait journalier d'intervention de l'archiviste est actuellement de 300 € sans les frais de déplacement (facturés en fin d'année après péréquation sur l'ensemble des bénéficiaires dans le département).

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2026 du syndicat mixte.

S'agissant d'une prestation facultative, une convention avec le Centre de Gestion détermine le nombre de jours et les conditions d'intervention de l'archiviste.

Le Comité Directeur,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code général de la fonction publique

Vu la délibération du conseil d'administration du CDG68 en date du 26/01/2021

Vu le projet de convention joint en annexe

Considérant la nécessité de tenir à jour l'inventaire des archives du syndicat mixte

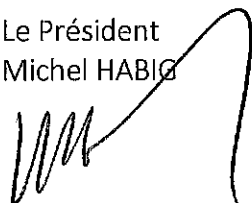
Après en avoir délibéré,

Décide de

- **APPROUVER** la convention à intervenir avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant auprès du Syndicat Mixte pour l'année 2026 telle qu'elle figure en annexe
- **AUTORISER** le Président à signer la convention et tout autre document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

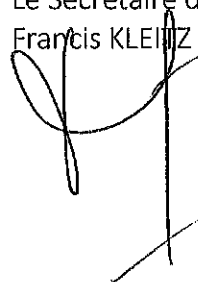
Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEINZ



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UNE ARCHIVISTE ITINERANTE N° 48/26 SR**

- Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L452-40 ;
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin en date du 26 janvier 2021 ;

ENTRE

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin dont le siège est situé à Colmar, représenté par son Président, Monsieur Lucien MULLER, agissant en cette qualité et conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du 05/11/2020 ;

D'UNE PART,

ET

Le SMF SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon ci-dessous appelée la collectivité territoriale/l'établissement public, représenté par Monsieur Michel HABIG, mandaté par délibération en date du..... ;

D'AUTRE PART,

Préambule

L'article L452-40 du code général de la fonction publique, prévoit qu'outre ses missions obligatoires, le Centre de Gestion peut mettre en place des missions facultatives notamment la mise à disposition de personnel spécialisé pour effectuer des tâches ponctuelles auprès des collectivités de son ressort territorial. A cet effet, une prestation d'aide à l'archivage est proposée à l'ensemble des collectivités et établissements publics du Haut-Rhin depuis la création d'un service doté d'archivistes itinérants. L'accompagnement proposé permet aux collectivités de bénéficier, à leur demande, de la mise à disposition d'archivistes intervenant dans les conditions fixées par la présente convention.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'une part, de formaliser le choix de la collectivité de recourir au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion et d'autre part, de définir les modalités d'intervention de ce service.

La mission se traduit par l'intervention en collectivité d'un archiviste itinérant du Centre de Gestion du Haut-Rhin. Les actions pouvant être effectuées au cours de l'intervention sont énumérées à l'article 3 et déterminées selon les modalités définies à l'article 4 de la présente convention.

ARTICLE 2 : Durée de la convention

La durée de la convention est définie selon les modalités définies à l'article 4 de la présente convention.

L'intervention de l'archiviste du Centre de Gestion auprès du SMF SCOT Rhin – Vignoble – Grand Ballon est programmée pour la période du 8 au 13 avril 2026, soit pour une durée prévisionnelle de 3 jours. Les dates de ces jours d'intervention seront déterminées conjointement entre l'archiviste itinérant du Centre de Gestion du Haut-Rhin et la collectivité.

ARTICLE 3 : Contenu de la mission

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion du Haut-Rhin propose d'assurer, pour la collectivité, sur la base d'un diagnostic préalable les actions suivantes :

Traitement et suivi des archives papier :

- Identification, tri, classement, conditionnement et cotation des archives,
- Eliminations réglementaires, avec rédaction de bordereaux d'élimination soumis au visa des Archives d'Alsace,
- Rédaction de l'inventaire des archives,
- Rédaction de tableaux de gestion, de notes, de procédures d'archivage,
- Aide à la réflexion sur l'amélioration de la gestion documentaire des services,
- Sensibilisation des agents aux techniques et bonnes pratiques d'archivage,
- Conseils pour l'aménagement des locaux (futurs ou existants) : normes, étude des besoins de la collectivité et des possibilités d'organisation de lieux d'archivage adaptés,
- Rédaction d'un rapport d'intervention et d'une proposition de suivi dans le temps,
- Récolement réglementaire des fonds,
- Accompagnement à la mise en œuvre de mesure de prévention du patrimoine de la collectivité.

Le service propose en complément :

- Rédaction d'articles,
- Recherches administratives ou historiques, accueil de chercheurs,
- Participation à la préparation d'exposition.

Traitement des données et documents en amont d'un système d'archivage électronique :

- Préparation des versements dans le système d'archivage électronique (SAE) : tri et sélection des documents et des données,
- Accompagnement à l'élaboration et la rédaction de politique d'archivage électronique,
- Sensibilisation des agents aux bonnes pratiques et à la mise en œuvre de la politique d'archivage électronique,
- Réorganisation des arborescences informatiques, modélisation des contenus,
- Conseil sur la gestion des messageries électroniques,
- Rédaction de tableaux de gestion, de fiches pratiques, de notes,
- Préparation des éliminations et rédaction de bordereaux d'élimination,
- Rédaction d'un rapport d'intervention, assorti d'une proposition de suivi dans le temps.

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin, dans le cadre d'une convention de mutualisation avec le Centre de Gestion du Nord, propose un accès à la plateforme d'archivage électronique SESAM. Cet accès s'effectue dans le cadre d'une convention d'adhésion tripartite distincte de la présente convention.

ARTICLE 4 : Déroulement des interventions de l'archiviste

Diagnostic préalable

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion du Haut-Rhin effectue une visite préalable sur site pour évaluer la nature des archives, le volume à traiter et les mesures d'organisation à prévoir. Cette visite est programmée en concertation avec la collectivité et suivant les disponibilités du service d'accompagnement à la gestion des archives.

Dans le cadre de cette visite préalable sur site, la collectivité doit permettre à l'archiviste itinérant de consulter/d'accéder à l'ensemble des documents papiers et électroniques.

Une évaluation est rédigée au regard des éléments relevés et propose une durée d'intervention prévisionnelle définie en nombre de jours.

Durée et planification de l'intervention

La durée d'intervention est déterminée sur la base des prévisions de l'évaluation préalable établie par le service d'accompagnement à la gestion des archives.

A cette durée s'ajoute un temps consacré à la rédaction, la mise en forme, l'indexation et l'édition des instruments de recherche effectué hors collectivité et déterminé comme suit :

- Une demi-journée pour une intervention de 1 à 5 jours,
- Une journée pour une intervention de 6 jours et au-delà.

La planification se fera en concertation entre le service d'accompagnement à la gestion des archives et la collectivité et en fonction :

- des besoins de la collectivité et de l'urgence éventuelle de l'intervention ;
- des interventions déjà programmées ;
- des possibilités matérielles d'accueil de la collectivité.

Le service d'accompagnement à la gestion des archives peut, à la demande de la collectivité, l'informer dans le cours de l'intervention, de l'état d'avancement de ses travaux.

Il peut être amené à adapter les actions à effectuer identifiées au cours de l'évaluation préalable en cas de nécessité technique.

Réalisation de l'intervention - traitement des archives

- Archives papier

Les archives intermédiaires des bureaux seront identifiées, triées, classées, mises en chemise si nécessaire, conditionnées et cotées suivant le classement adapté (en continu ou thématique) comprenant une série d'éliminables. L'instrument de recherche informatisée, préalablement fournis sera complété, et mis à jour lors d'une éventuelle mission de suivi.

L'archiviste du Centre de Gestion du Haut-Rhin identifie les archives à éliminer au sein du local d'archivage, les déplace (avec l'aide d'un ou plusieurs agents de la collectivité), et rédige les bordereaux d'élimination (la transmission des visas d'élimination, après signature de l'autorité territoriale, aux Archives d'Alsace (site de Colmar) pour visa et la destruction effective des documents incombent à la collectivité qui se doit de l'effectuer par le biais de prestataires qualifiés assurant la remise d'un certificat de destruction).

Au terme de l'accompagnement l'archiviste itinérant présente le répertoire rédigé et expose la méthodologie de recherches de documents auprès des agents. Une sensibilisation et une initiation aux méthodes de pré-archivage et aux protocoles de gestion des archives sont également dispensées.

- **Archives électroniques**

L'archiviste du Centre de Gestion identifie les éliminations de documents ou supports électroniques, il rédige à cet effet les visas d'élimination (la transmission des visas d'élimination, après signature de l'autorité territoriale, aux Archives d'Alsace (site de Colmar) pour visa et la destruction effective des documents incombent à la collectivité qui se doit de l'effectuer par le biais de prestataires qualifiés assurant la remise d'un certificat de destruction).

L'archiviste du Centre de Gestion, après avoir observé et étudié l'organisation, le stockage des données et documents électroniques, identifier la typologie des documents électroniques produits, des dossiers partagés ainsi que les éventuelles procédures instaurées, va élaborer des procédures de gestion des documents électroniques courants.

L'archiviste itinérant va également accompagner et sensibiliser les agents à la gestion archivistique de ces documents ainsi qu'à l'application des procédures rédigées.

- **L'organisation du local d'archivage**

L'organisation du local d'archivage comprend le refoulement des boîtes d'archives.

- **Fourniture des boîtes d'archivage**

La collectivité peut demander au Centre de Gestion d'assurer la fourniture des boîtes d'archivage. Cette prestation sera effectuée dans la limite des stocks disponibles du Centre de Gestion. Les boîtes d'archivage seront facturées à la collectivité au prix d'achat du Centre de Gestion, majoré forfaitairement de 10 % au titre des frais (achat, gestion, facturation, etc.).

La conservation des documents

- **Archives papier**

Dans l'hypothèse de la constatation d'anomalies importantes lors de la visite du service d'accompagnement à la gestion des archives (traces de moisissures, infestations...), le service en informe la collectivité et les Archives d'Alsace.

- **Archives électroniques**

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin, dans le cadre d'une convention de mutualisation avec le Centre de Gestion du Nord, propose un accès à la plateforme d'archivage électronique SESAM. Cet accès s'effectue dans le cadre d'une convention d'adhésion tripartite distincte de la présente convention.

- **La fin de l'intervention**

La réalisation de l'intervention donne lieu à la remise de livrables (rapport d'intervention, inventaire, etc.).

ARTICLE 5 : Conditions d'exercice des interventions

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin fournit à l'archiviste du Centre de Gestion les équipements individuels nécessaires à l'exécution de ses activités (ordinateur portable, gants, masques...).

La collectivité doit fournir à l'archiviste du Centre de Gestion du Haut-Rhin des locaux répondant aux normes d'hygiène et de sécurité des conditions du travail. Elle mettra à sa disposition le mobilier (table et chaise) et le matériel nécessaire à son travail (boîtes d'archives, escabeau, diable et/ou chariot). Les boîtes d'archives devront répondre aux spécifications techniques indiquées par le service d'accompagnement à la gestion des archives.

La collectivité devra prévoir les moyens nécessaires pour être en mesure d'apporter une aide ponctuelle à l'archiviste du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour les tâches de manutention.

Le local de stockage des archives sera nettoyé et dépoussiéré par la collectivité de manière à le conserver dans un état constant de propreté et à présenter les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la santé des personnes. Une pièce chauffée sera mise à la disposition de l'archiviste du Centre de Gestion pour l'exercice de ses fonctions.

Un questionnaire portant les éléments précités est adressé à la collectivité préalablement à l'intervention de l'archiviste afin de la préparer au mieux.

En cas de non-respect des conditions décrites au présent article, le Centre de Gestion du Haut-Rhin se réserve le droit de rompre sans délai la présente convention.

ARTICLE 6 : Contrôle scientifique des Archives départementales

En aucun cas, la mission des archivistes du Centre de Gestion ne pourra se substituer à celle que la loi confère aux Archives d'Alsace.

Le service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion du Haut-Rhin agit en collaboration avec les Archives d'Alsace.

Les modalités d'intervention du service d'accompagnement à la gestion des archives ont ainsi été définies en concertation avec les Archives d'Alsace.

Les Archives d'Alsace sont informées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin, si le service d'accompagnement à la gestion des archives constate que le local ou les locaux d'archivage sont insalubres, non conformes ou non adaptés à la bonne conservation des archives.

Les Archives d'Alsace pourront communiquer au Centre de Gestion du Haut-Rhin leur rapport de visite ainsi que leurs préconisations.

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin informera les Archives d'Alsace des évaluations réalisées et des interventions programmées par le service d'accompagnement à la gestion des archives.

Les Archives d'Alsace peuvent également être saisies par le Centre de Gestion du Haut-Rhin de toute question d'ordre technique que soulèverait une difficulté rencontrée dans le cadre d'une intervention du service d'accompagnement à la gestion des archives.

ARTICLE 7 : Facturation

Les modalités appliquées pour la facturation sont les suivantes :

Le coût facturé pour l'intervention du service d'accompagnement à la gestion des archives a été fixé par la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin sur la base d'une tarification forfaitaire de 300 euros par jour (Délibération du Conseil d'Administration du CDG 68 du 5 novembre 2018).

Ce tarif forfaitaire s'applique :

- à l'intervention effectuée en collectivité décrite à l'article 4 et aux temps de déplacement lié à l'intervention en collectivité
- au temps de rédaction effectué hors collectivité décrits à l'article 4 de la présente convention

Le forfait journalier pourra être révisée par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour tenir compte de l'évolution des charges salariales et des charges de fonctionnement du service.

Le remboursement des frais de déplacement sera demandé à la collectivité en fin d'année, après qu'une péréquation ait été faite entre l'ensemble des collectivités auprès desquelles sera intervenu un archiviste itinérant au cours de l'année.

La facturation à la collectivité est établie par le Centre de Gestion du Haut-Rhin qui émet un titre de recettes dont le montant correspond au nombre de jours d'intervention multiplié par le tarif forfaitaire journalier en vigueur au jour de la formation de la présente convention.

Cette facturation est établie mensuellement selon la durée d'intervention effectivement réalisée.

ARTICLE 8 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect des conditions d'exercice de l'intervention de l'archiviste itinérant décrites à l'article 5 de la présente convention ou pour tout autre motif empêchant manifestement l'archiviste itinérant d'accomplir son intervention, le Centre de Gestion du Haut-Rhin se réserve le droit de rompre sans délai la présente convention.

La collectivité territoriale/l'établissement public a la possibilité de résilier la présente convention. Cette résiliation, par lettre recommandée avec accusé de réception, prendra effet le lendemain de la réception du courrier.

En cas de résiliation, aucun livrable ne sera remis.

Dans l'hypothèse où la présente convention serait dénoncée par l'une ou l'autre des parties avant l'achèvement de la mission, au regard du nombre de jours prévus par la présente convention, la facturation s'établirait à partir des interventions effectuées au jour de la résiliation par l'archiviste au titre de la mission en cours.

Le paiement, par la collectivité territoriale/l'établissement public, est effectué à réception du titre de recettes établi par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin.

ARTICLE 9 : Règlement des litiges

En cas de litige survenant entre les parties à l'occasion de l'exécution de la présente convention, la compétence sera donnée au Tribunal Administratif de Strasbourg.

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à.....,
le.....

Le Président du SMF SCOT
Rhin – Vignoble – Grand Ballon

Michel HABIG

(Faire précéder la **Date Manuscrite** et la signature de la mention manuscrite «Vu, lu et approuvé»)

Fait à Colmar, le 05 février 2026

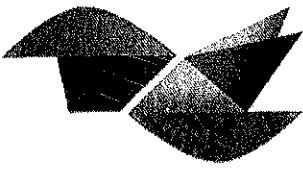
Vu, lu et approuvé

Le Président du Centre
de Gestion du Haut-Rhin,


Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

(Faire précéder la **Date Manuscrite** et la signature de la mention manuscrite «Vu, lu et approuvé»)

Accusé de réception en préfecture
068-256802620-20260303-2026-03-03-4-2-DE
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception préfecture : 04/03/2026

SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	 SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON T E R R I T O I R E D E P R O J E T S
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.3. Fixation du lieu de la prochaine séance du comité directeur

Le Président indique que l'article L5211-11 du CGCT stipule que l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances.

Cet article s'applique aux syndicats mixtes fermés par renvoi de l'article L. 5711-1 aux dispositions des EPCI.

Le siège du syndicat mixte est fixé dans les locaux de l'Espace Florival au 170 rue de la République à GUEBWILLER. Mais ces locaux ne disposent pas d'une salle de réunion suffisamment spacieuse et adaptée à la tenue des séances du conseil syndical.

Aussi, le syndicat mixte tient les séances de son organe délibérant dans les sièges des EPCI membres ou dans les communes du périmètre.

Le règlement intérieur adopté par délibération du 7/11/2023 prévoit que le choix du lieu de la séance peut être délégué au président.

La prochaine séance du Comité Directeur sera la première séance de la mandature 2026-2032, consacrée principalement à l'installation de l'organe délibérant et à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau. Aussi, il est proposé que cette séance se tienne au siège de la CCRG à Guebwiller.

Le comité directeur,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5711-1,

Considérant l'incapacité technique et matérielle de tenir séance au siège du syndicat mixte,

Après en avoir délibéré,

Décide,

-FIXER la prochaine séance du comité directeur, pour l'installation de l'organe délibérant de la mandature 2026-2032, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, 1 rue des Malgré Nous à 68500 GUEBWILLER

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président remercie la CCRG de mettre ses locaux à disposition du syndicat mixte.

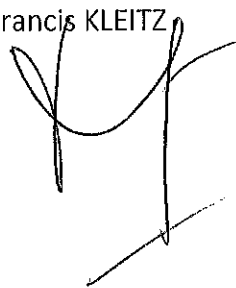
Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026

Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ



SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR	
Membres en exercice : 39 Membres présents : 23 Procurations : 3	Séance du 3 mars 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : Mr Francis KLEITZ
Date de la convocation : 18/02/2026	

5. RESSOURCES HUMAINES :

5.1. Action sociale pour les agents du Syndicat Mixte : adhésion au groupement d'action sociale (GAS) des Collectivités Territoriales du Haut-Rhin pour l'année 2026

Le Groupement d'Action Sociale (GAS) des Collectivités Territoriales du Haut-Rhin est une association créée en 1965 qui a pour objet de promouvoir l'action sociale en faveur des agents des collectivités locales du département du Haut-Rhin, et d'accorder des aides pour les frais de séjour d'enfants, d'assurer une attention à l'occasion de certains événements familiaux.

Le GAS propose ainsi plusieurs prestations à vocation sociale dont le détail est décrit sur son site internet.

L'adhésion se fait de manière facultative pour l'agent avec une cotisation qui s'élève à 35 € valable l'agent et ses ayants-droits. A noter que l'adhésion de l'agent est subordonnée à l'adhésion de la Collectivité employeur, validée par le versement d'une subvention de 90 € par agent.

Seuls les agents présents dans les effectifs au 31 janvier de l'année en cours avec une ancienneté de 6 mois révolus peuvent bénéficier des prestations du GAS.

Compte tenu de l'intérêt d'adhérer au GAS pour favoriser l'action sociale et les bonnes relations entre agents,

Le comité directeur,

Vu les statuts du Groupement d'Action Sociale des Collectivités Territoriales du Haut-Rhin
Considérant l'intérêt d'adhérer au GAS pour favoriser l'action sociale et les bonnes relations entre agents,

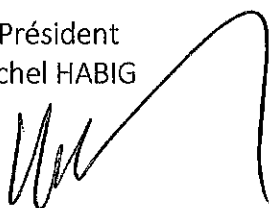
Après en avoir délibéré,

Décide de

- AUTORISER l'adhésion du Syndicat Mixte au Groupement d'Action Sociale des Collectivités Territoriales du Haut-Rhin pour l'année 2026, moyennant une cotisation de 90 € par agent adhérent et sous réserve que celui-ci soit présent dans les effectifs au 31 janvier de l'année en cours avec une ancienneté de 6 mois révolus dans les effectifs,
- CONFIRMER que la somme de 90 € (soit 1 agent adhérent) est inscrite au budget primitif 2026 du syndicat mixte
- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président
Michel HABIG



Publication le : 11/03/2026
Auteur de l'acte : Michel HABIG

Le Secrétaire de séance
Francis KLEITZ

